

Des travaux de chômage pratiques

La construction d'un chemin de fer souterrain

Nous venons de recevoir une communication d'un citoyen du Nord. Elle porte, en substance, que cette région de la ville veut la construction du boulevard métropolitain. On sait, par ailleurs, que le comité exécutif de Montréal a repris ou doit reprendre des négociations avec les gouvernements d'Ottawa et de Québec pour pousser la construction de cette gigantesque artère.

Nos lecteurs sont depuis très longtemps au courant de ce que nous pensons de ce projet. Pour décongestionner le centre de la ville, c'est-à-dire l'endroit où cette congestion est la plus intolérable, c'est là même qu'il faut entreprendre des travaux. Sur la nécessité de grands travaux, mais utiles, mais nécessaires, mais urgents, afin qu'ils ne soient pas un placement mort comme l'ont été grand nombre de travaux de chômage, tout le monde est d'accord à Montréal.

L'assistance directe s'assimile rapidement au *dole* qui a causé en Angleterre des ravages sérieux. Débordée de besogne, la Saint-Vincent de Paul est tenue désormais, au moins dans toutes les paroisses importantes, de distribuer des bons de vivres, système qui ressemble non seulement au *dole*, mais encore davantage à celui en usage en Russie.

Condamnés à l'oisiveté, les travailleurs, si on peut continuer de les désigner ainsi, perdent le goût du travail, voient leur énergie s'éteindre et s'habituent vite à compter sur l'appui de l'Etat, à se reposer sur celui-ci comme sur un mol oreiller.

Donc, d'accord sur l'importance d'entreprendre des travaux, de trouver de l'emploi au plus de monde possible, on cherche quels peuvent être ces travaux et on ne s'entend pas à ce sujet. On vient de voir que dans le Nord certains, de même avis que l'administration, poussent, avant même que soit achevée vers l'est la rue Sherbrooke, le boulevard métropolitain qui anticipe au moins de dix ans sur les besoins.

Un ingénieur de grand mérite, avec qui on discutait ces jours-ci ce grave problème social, a fait une suggestion qui nous semble très opportune et dont nous voulons, sans plus tarder, faire part aux autorités municipales.

On sait que, de toutes les rues, la plus encombrée est Sainte-Catherine ouest. Cela tient à l'importance des affaires qui se traitent là, au fait que les grands théâtres, les grands hôtels, les grands bazars sont concentrés dans cette rue et près de cette rue, au fait, plus important encore, que la Compagnie des tramways a constamment jeté dans cette gorge étroite, ce canyon pour mieux dire, de nouvelles lignes de tramways. Détourner ces lignes, toutes ces lignes ou seulement la plupart, serait aujourd'hui une utopie, une irréalisable chimère. Il n'y a donc qu'une solution au problème: continuer de les faire passer au même endroit, mais sous terre. Les enfouir pour qu'elles n'embarrassent pas la circulation et, surtout, pour que le roulage automobile puisse prendre une autre allure que celle de la tortue.

Or, on le sait, pour les villes de moins d'un million d'habitants l'exploitation d'un chemin de fer souterrain ne peut faire ses frais. La mise de fonds est trop lourde pour que les recettes du transport puissent assurer le service des intérêts et amortir le capital.

Il faut donc que, dans l'intérêt collectif, les compagnies particulières refusent, il va de soi, d'exploiter une entreprise déficitaire, que la ville fasse l'une de deux choses: ou bien qu'elle construise et qu'elle exploite elle-même à forte perte le chemin de fer souterrain ou bien qu'elle afferme la construction, après l'avoir entreprise elle-même ou après l'avoir subventionnée. Mais même dans ce dernier cas, il est impossible de trouver un locataire qui assume tous les frais du projet.

Comme les travaux de chômage ont été entrepris à frais communs par les trois gouvernements, le municipal, le provincial et le fédéral, l'ingénieur que nous venons de mentionner suggère qu'on applique la même règle à la construction du premier tronçon de chemin de fer souterrain. La ville n'ayant, en ce cas, qu'à déboursier un tiers, il lui serait possible d'exiger de l'actuelle Compagnie des tramways, ou d'une autre, un loyer suffisant pour faire face à sa mise de capital et à l'intérêt de ce capital.

On pourrait dépenser ainsi deux ou trois millions sans frais pour la ville, puisque, encore une fois, celle-ci serait défrayée au total de ses déboursés.

C'est, nous semble-t-il, une solution intéressante, vu l'état de nos finances. Elle mériterait au moins d'être étudiée sérieusement. Nous ne cachons pas qu'elle nous paraît pratique; car, répétons-le, il serait illusoire de croire qu'il est possible, aujourd'hui, de réduire le service de transport dans l'ouest. Il s'agit donc de trouver un moyen de l'activer, ce dont profiteraient toutes les parties de la ville, car les retards éprouvés dans l'ouest retentissent pour ainsi dire sur toutes les parties du réseau.

Enfin, dernière constatation mais importante, les plans de ce souterrain doivent être faits ou au moins commencés et les travaux de construction pourraient se poursuivre, sans coût additionnel appréciable, en plein hiver.

Louis DUPIRE

Chronique

Epithète décisive

En juin dernier, la National Geographic Society, par l'entremise de M. Herbert Hoover, président des Etats-Unis, présentait la médaille d'Or spéciale de la société à Mme Amelia Earhart, première femme à traverser l'Atlantique seule dans un avion. Obtenir cette médaille est l'un des plus grands honneurs qui soient décernés en Amérique; et seules huit personnes l'ont reçue des mains du président des Etats-Unis depuis 45 ans.

Mme Earhart répondit avec beaucoup d'humour.

"Il y a quatre ans, dit-elle, j'ai traversé l'Atlantique sur le Friendship comme passagère. Mais en Angleterre on m'a traitée de "sac de patates". C'est cette épithète trop appropriée, plus que tout le reste, qui m'a induite à refaire le même trajet, seule".

L'aviatrice ajoute que les journaux racontent ou même racontent trop les faits. Ainsi on rapportait qu'elle avait atterri dans Londonderry, alors qu'il ne restait plus qu'un gallon d'essence, que son avion menaçait de prendre feu, qu'elle avait occupé une vache, dans sa descente précipitée, etc.

Or, dit-elle, tout cela était bien exagéré. Il lui restait 100 gallons d'essence. "Je me rappelle très bien l'exacte quantité, attendu que j'ai dû payer la taxe pour chacun des 100 gallons importés en Irlande".

Qui n'admira l'esprit administratif du fisc irlandais allant percevoir de la grande aviatrice les quelques sous dus sur ce qu'il lui restait d'essence, tout comme si elle eût été une honnête commerçante?

Mme Earhart continue en disant qu'elle n'a tué aucun animal. Naturellement les bestiaux peu habitués au ronronnement du moteur ont manifesté de l'agitation. Comme elle ne pouvait trouver de terrain officiel d'atterrissage, Mme Earhart a décidé de descendre dans un pâturage. L'avion décrivit plusieurs cercles et vint s'abattre à la porte d'une ferme. Un bonhomme sortit sur le seuil de la porte et l'aviatrice lui demanda un verre d'eau — demande fort extraordinaire en Irlande, comme le le constata par la suite, ajoute l'aviatrice. De fait le cultivateur parut ahuri et de mauvaise humeur, car il croyait que l'aviatrice était quelque "fraise" de Londres qui s'amusa à déranger ses chevaux et ses vaches.

Mais bientôt les gens arrivèrent et le bonhomme fut sans doute le premier à décrire à ses voisins

comment il reçut la première visite de l'illustre aviatrice.

A l'auditoire distingué, Mme Earhart a raconté son voyage émouvant et comment, lorsque la glace s'accumula sur les ailes, elle fut sauvée simplement du désastre et de la mort, parce qu'elle ignorait le danger; ainsi elle eut le courage de continuer. Le succès final, elle l'atteignit surtout parce qu'il avait été préparé longuement et soigneusement.

Tout cela montre combien la réalité dépasse souvent la fiction, et que le monde moderne enferme autant de poésie sauvage et grandiose à qui sait voir, que les temps anciens.

Qui oserait nier que l'avion avec son moteur puissant, grondant sous la main qui le dirige, l'avion qui plane plus haut que la nue dans les espaces interdits aux plus grands oiseaux, qui déchire l'espace, à près de 300 milles à l'heure, n'offre pas plus de beauté et de grandeur que la fable enfantine d'Icare aux ailes de cire fondue par le soleil?

Il y a de grandes épopées à écrire pour le poète qui s'éveillera des songes d'antan et regardera la beauté présente, qui sollicite son admiration.

MARCELLUS

Bloc-notes

S'il y va

On a parlé ces jours derniers d'un voyage de M. Bennett en Europe, au cours de l'automne prochain. Il irait à Londres par rapport à la dernière conférence économique interimpériale et il ne serait pas fâché d'assister à une grande conférence économique des principales nations de l'univers, à-t-on dit. S'il est vrai que M. Bennett doit aller outre-mer ces mois-ci, pourquoi n'en profiterait-il pas pour amorcer avec la France des pourparlers au sujet d'un nouveau traité de commerce franco-canadien? Celui que nous avions avec la France, il l'a dénoncé, sans doute pour se trouver plus libre de négocier avec la Grande-Bretagne en août dernier. Maintenant que les conversations sont finies, donnant un résultat sur lequel on ne s'est pas encore mis d'accord, chez les spécialistes et dans la presse du Canada et du Royaume-Uni, le temps est venu de renouer avec la France des relations commerciales d'une nature profitable aux deux pays. A l'heure présente, les importateurs de France et du Canada ne savent plus guère où ils en sont, sauf qu'ils paient des impôts douaniers tels que cela paralyse leurs affaires. Pareille situation ne saurait durer indéfiniment. Si M. Bennett passe l'Atlantique à l'automne, souhaitons qu'il aille s'entendre avec le ministre du commerce, en France; et s'il reste ici, pourquoi ne chargerait-il pas M. Cahane, qui s'en va à Genève, et qui est un linguiste accompli, outre que c'est un homme d'affaires en même temps qu'un avocat de premier plan, de prendre langue à Paris et d'y poursuivre les préliminaires d'un nouvel accord franco-canadien?

En Colombie

La situation politique de la Colombie anglaise est dans un extrême embarras. Le gouvernement conservateur de M. Tolmie, aux affaires depuis quatre ans, paraît avoir mis cette province dans une situation qui n'a pas d'analogue, ou que ce soit au Canada. Il y a quelques semaines, une commission d'hommes d'affaires choisie par M. Tolmie lui-même a étudié à fond l'état financier de la province. M. George Kidd, de la British Columbia Electric & Power Co. en a été le président. Le rapport de M. Kidd, rendu public ces jours derniers, avait d'abord été tenu secret pendant plusieurs semaines. Il est à proprement parler d'une telle nature qu'on s'explique que M. Tolmie ait hésité à le rendre public; car c'est une condamnation formelle du régime d'administration présent de la Colombie. M. Kidd et ses collègues conseillent une coupure radicale de 6 millions par an dans le budget provincial; la réduction du nombre de députés de 48 à 28; et du nombre des ministres de 12 à 6; l'abandon total du chemin de fer provincial Pacific Great Eastern si la province n'a pas réussi à en disposer d'ici neuf mois; la cessation de tous travaux d'ordre public; la fermeture de l'université d'Etat de la Colombie — University of British Columbia — dès 1933, si le gouvernement est incapable de continuer à la subventionner, et l'établissement de bourses dans les universités d'autres provinces, pour le bénéfice des étudiants colombiens; la remise à la gendarmerie royale canadienne (Mounted Police) du soin de faire la police de la province, hors Vancouver et Victoria; une diminution de \$750,000 dans les traitements et salaires des fonctionnaires provinciaux, le licenciement d'un certain nombre d'entre eux et la formation d'une commission du fonctionnarisme d'Etat; le remaniement des services sociaux établis par le gouvernement sans aucune idée d'économie; la baisse du traitement des instituteurs et institutrices; une économie de 2 millions dans le budget de l'instruction publique provinciale; et autres réformes de tout genre. Le rapport Kidd conclut aussi à la nécessité d'un ministère de coalition à Victoria, pour tirer la province de l'impasse où elle se trouve par suite du gaspillage des

fonds publics qui y a eu lieu notablement depuis quatre ans. Les ministres des finances, des travaux publics, des mines et de l'instruction publique sont favorables aux conclusions du rapport Kidd, tandis que M. Tolmie, premier ministre et le procureur général, M. Pooley, ne veulent que d'un remaniement de cabinet. Le chef libéral, M. Pattullo, est contre tout projet de coalition, à moins que ce ne soient au fond les libéraux qui la fassent et la dirigent. Si rien ne survient d'ici la session d'automne, ou à cette session même, l'avis quasi unanime, c'est que cette province trouvera presque impossible d'échapper à une faillite retentissante. Belle perspective!

...Mais l'art est difficile!

Observations sur les "Observations" de M. Brunot

L'Académie ne prévoyait certes pas l'avènement des philologues sur les Remarques de Vaugelas. Elle expie cruellement aujourd'hui cette imprudence de jeunesse. M. Ferdinand Brunot lance à son tour ses Observations sur la Grammaire de l'Académie. Il faut lire les remarques du "bouillant professeur" pour apprécier les ressources de la science moderne, ou pour se convaincre combien la critique est facile. En tout cas, les Immortels feront bien de laisser l'épée au fourreau. Songez à la puissance d'un réquisitoire qui compte à peu près cent trente pages de texte serré, en caractères minuscules, comme il convenait à une analyse minutieuse. Dieu préserve les lecteurs de la myopie et du scrupule grammatical.

Pourquoi tant de vigueur, tant de prolixité? M. Brunot ambitionnerait-il la réputation de critique? Il se peut que les malins s'arrêtent avec complaisance à cette explication, en se rappelant les vers fameux:

Mes pareils à deux fois ne se font point connaître
Et pour leurs coups d'esneal veulent des coups de maître.

Il n'y a pourtant pas lieu de s'étonner, avec certains écrivains français, de la "foudroyante intervention" du grand philologue. Il nous dit lui-même la raison d'être des Observations. Ecoutez-le: "Un des Académiciens me demandait, il y a quelques jours, ce qu'il faudrait pour que la Grammaire "soit" bonne. Je n'ai pu lui répondre que ceci: Il faudrait en faire une autre, suivant une autre méthode". Voilà le mot de la fin. Il fallait bien cent trente pages pour préparer ce coup de théâtre.

A vrai dire, telle conclusion n'a rien de surprenant, quand on sait l'opposition irréductible qui existe entre philologues et grammairiens. Depuis longtemps, voire depuis leur naissance, les historiens et les théoriciens du langage mènent une guerre acharnée aux vieilles barbes qui nous ont appris, comme à ce pauvre Corneille, l'orthographe et la syntaxe. Or, M. Brunot est aujourd'hui maître incontesté de la science nouvelle. On comprend donc facilement que "l'autre méthode", c'est celle des philologues ou, plus précisément la sienne.

Il ne s'agit pas de nier qu'elle soit bonne. Elle est excellente. Les principes en sont exposés dans *La Pensée et la Langue*, ouvrage précieux qui renferme toute la sémantique française, que j'appellerais volontiers la philosophie de la grammaire. Ce traité contient peu de règles, et encore ces dernières ne sont-elles que des constatations appuyées sur la psychologie et sur l'histoire de la langue. En un mot, la nouvelle méthode n'admet plus de lois, elle reconnaît seulement des "faits de langage". Ainsi, d'après M. Brunot, "on peut constater que dans: *Vive la France, vive soit aujourd'hui considéré comme un subjonctif*"; ce serait une formule de souhait. La preuve en est qu'on écrit: *Vive nos braves soldats*. Voilà qui est juste. Dans l'esprit d'un sujet pensant du XXe siècle, *vive* est une sorte d'exclamation particulière à laquelle M. Brunot n'a pas encore trouvé de nom. Cet exemple éclaire le fond du débat. Au dire des philologues, "les grammairiens à l'ancienne mode" ont le tort de s'arrêter à la forme des mots, des propositions et des phrases, au lieu de pénétrer jusqu'à l'idée. De là une classification artificielle, purement théorique, trop générale pour s'adapter à toutes les nuances de la pensée. Pour sa part, M. Brunot rejette carrément les parties du discours sous prétexte qu'elles empiètent parfois l'une sur l'autre; que tel participe, par exemple, ferait aussi bien au chapitre des propositions. Aussi quand l'Académie considère *plein* comme adjectif dans: *plein ses poches*, le savant maître proteste. "Plein, fait-il remarquer, ne joue pas le même rôle dans: *il a de l'argent plein ses poches* que dans: *il a ses poches*

pleines d'argent. L'idée peut être la même; elle est exprimée différemment." Lisez bien: l'idée peut être la même; la forme est différente. Voilà M. Brunot réconcilié avec l'analyse formelle.

L'auteur des Observations ne tarde pas à se ressaisir. Il engage "fortement" l'Académie à changer la vieille nomenclature grammaticale. L'appellation de *passé probable* est, selon lui, ridicule; il s'agit d'une action probable dans le passé. Cependant, le minuscule analyste emploie lui-même le terme *passé accompli* qui me semble assez voisin du pléonisme. Il admet futur dans le passé, futur accompli, mais il nie que dans *avez fini avant mon retour*, l'impératif ait la valeur d'un passé. "Comment, dit-il, pourrait-on commander qu'une action ait eu lieu dans le passé?" J'imagine qu'il faudrait dire: *passé dans le futur*...

De même M. Brunot trouve fort inexact le nom d'adjectif possessif. Il ne voit aucun rapport de possession dans: *cette voiture fait ses cent kilomètres à l'heure*. Soit, mais par quel remplacer le terme incriminé? *La Pensée et la Langue* propose *adjectif personnel*. A notre tour de chercher un rapport de "personnalité" entre la voiture et les kilomètres.

Décidément, M. Brunot n'est pas toujours heureux dans ses trouvailles. Il n'en saurait être autrement, car pour exprimer avec justesse et concision toute la gamme des valeurs psychologiques des mots dans les mille agencements possibles de la phrase française, il faudrait créer un vocabulaire. L'auteur de *La Pensée et la Langue* s'y est essayé. Il a décoré les adverbes, par exemple, de fort jolis noms: *expressions des chronologies relatives, antériorité, postériorité, contemporanéité; caractérisations modifiées en quantité, expressions de caractères coexistants*. Ces inventions étonnantes ont déjà inspiré à André Thérive des pages aussi amusantes que les "drôleries" des Observations. La vieille nomenclature exhibe pourtant assez de laideurs avec ses apocopes, ses prostheses, ses anacoluthes... Et puis, à force de classer, M. Brunot arrive à son insu à nier toute classification. N'a-t-il pas découvert des verbes composés, parasyntétiques, de production, instrumentaux, de matière, de manière, marquant entrée dans un état, marquant mise dans un état, etc. Voilà que les mots lui manquent.

Pour peu que cela continue, l'analyse d'un vocabulaire consistera à définir son sens psychologique dans chaque cas particulier; la grammaire se confondra avec le dictionnaire et la nouvelle classification rejoindra l'ordre alphabétique. C'est le moment de rappeler une réflexion fort pertinente de René Redouan, auteur d'une grammaire rationnelle, mais en même temps aussi amusante que les "drôleries" des Observations. La vieille nomenclature exhibe pourtant assez de laideurs avec ses apocopes, ses prostheses, ses anacoluthes... Et puis, à force de classer, M. Brunot arrive à son insu à nier toute classification. N'a-t-il pas découvert des verbes composés, parasyntétiques, de production, instrumentaux, de matière, de manière, marquant entrée dans un état, marquant mise dans un état, etc. Voilà que les mots lui manquent.

Pour peu que cela continue, l'analyse d'un vocabulaire consistera à définir son sens psychologique dans chaque cas particulier; la grammaire se confondra avec le dictionnaire et la nouvelle classification rejoindra l'ordre alphabétique. C'est le moment de rappeler une réflexion fort pertinente de René Redouan, auteur d'une grammaire rationnelle, mais en même temps aussi amusante que les "drôleries" des Observations. La vieille nomenclature exhibe pourtant assez de laideurs avec ses apocopes, ses prostheses, ses anacoluthes... Et puis, à force de classer, M. Brunot arrive à son insu à nier toute classification. N'a-t-il pas découvert des verbes composés, parasyntétiques, de production, instrumentaux, de matière, de manière, marquant entrée dans un état, marquant mise dans un état, etc. Voilà que les mots lui manquent.

Les exigences de M. Brunot ne sont pas moindres en ce qui touche l'histoire de la langue et la phonétique. Il reproche entre autres choses à l'Académie de ne pas nous avertir qu'il faut prononcer l's dans: *ils sont tous là*, tandis qu'on doit taire la même consonne dans: *tous les hommes*. En effet, telle explication serait très opportune à l'école maternelle. M. Brunot dira qu'il est franchement opposé aux règles superflues.

Quant aux définitions des académiciens, l'auteur des Observations en démolit un grand nombre avec un entrain communicatif. Toutefois il ne s'attarde pas à les reconstruire. Cherchons donc, dans *La Pensée et la Langue*, un exemple qui puisse servir aux Immortels. Tenez, voici la définition de la phrase, qui offre en même temps un modèle de style périodique. "Une phrase française c'est l'assemblage, autour d'une idée essentielle et d'une proposition principale, dont les termes peuvent être complétés de tout ce que leur est nécessaire, et peuvent être eux-mêmes des propositions, d'un nombre indéterminé d'idées exprimées dans des compléments ou des propositions, qui reçoivent à leur tour toutes les additions et modifications nécessaires. C'est assez long pour être complet et facilement oublié. Non pas que j'admire la définition de l'Académie. Elle me paraît mauvaise comme beaucoup d'autres. Il y en a de bien meilleures dans les grammaires traditionnelles.

Car il ne faut pas croire que M. Brunot ait toujours tort... Son livre renferme beaucoup de remarques justes qui pourront être utiles. Mais une analyse complète serait trop longue et l'auteur peut se passer d'éloges. Aussi bien les Observations seraient au-dessus de toute louange si elles n'avaient été inspirées par un esprit moderne, enclin au scientisme, l'allais dire révolutionnaire.

Que les grammairiens aient abusé des règles, nul ne songe à le nier. Et cela s'explique. Avant le XVIIe siècle, la langue se développait selon l'instinct. Pour prévenir la licence, il fallait une discipline. Ce

(Suite à la page 2)

Pas de journal lundi

Lundi, fête du Travail,

le "Devoir" ne paraîtra

pas. Nos bureaux et nos

ateliers resteront fermés

toute la journée.

Une oeuvre trop peu connue

L'Ecole La Jemmerais — Comment on y traite les arriérés, comment on s'efforce de leur faire reprendre leur place dans la vie normale — Les résultats obtenus — La grande importance de l'hygiène mentale

LE PERSONNEL DE L'ECOLE

(par le R. P. Alfred Bernier, S.J.)

Le R. P. Alfred Bernier, S.J., a bien voulu rédiger pour le *Devoir* cette étude où l'on apprendra à connaître une école dont l'importance est encore trop ignorée. Nous en remercions au nom de tous nos lecteurs. (Nous avons pris la liberté de coiffer cet article de titres de notre façon.)

Depuis quelques années, il s'est fait, en Europe comme en Amérique, une campagne intense d'hygiène mentale.

Heureuse découverte! ou plutôt réaction opportune. Jusque là, stimulée par les fulgurantes démonstrations de Pasteur, la science avait ignoré ses efforts vers le seul perfectionnement de l'hygiène physique.

Négligée, parce que peu connue, l'hygiène mentale, qui poursuit cependant une fin d'un ordre beaucoup plus élevé, restait le lot de quelques rares psychiatres. Mais voici qu'au début du siècle, paraît un livre: *A Mind that found itself*, par l'Américain Clifford Beers. Après trois ans de réclusion dans un hôpital d'aliénés, l'auteur, parfaitement guéri, offre au public le fruit de ses méditations. Beers propose tout un système de préventions ou de traitements pour les déséquilibrés mentaux. De cette pensée philanthropique la grande hygiène mentale est née. Le livre fait le tour des cliniques. Médecins, éducateurs, gouvernants s'en inspirent. Le monde tout entier se met à l'oeuvre.

Car le temps n'est plus où les faibles d'esprit doivent être considérés comme des êtres dangereux. Les maladies physiques et psychiques diffèrent certes. Mais les unes comme les autres sont susceptibles de guérison ou de redressement. Voilà pourquoi l'hygiène mentale, maladie présente, des troubles mentaux, est née. Le livre fait le tour des cliniques. Médecins, éducateurs, gouvernants s'en inspirent. Le monde tout entier se met à l'oeuvre.

De récentes statistiques montrent qu'aux Etats-Unis, par exemple, les débilites mentales sont presque huit fois plus répandues que la tuberculose. Une personne sur trois cent cinquante présente des troubles mentaux. Les progrès modernes, la guerre et l'après-guerre, le rythme fiévreux d'une civilisation tourmentée, la course effrénée aux richesses, aux jouissances, aux excitations de tous genres, la crise économique actuelle, autant de facteurs externes qui ont enervé le capital humain. D'autres causes, d'ordre individuel, complètent le tableau des déficiences mentales: hérédité pathologique, transmission par la génération (larses psychiques, maladies vénériennes, alcoolisme, tuberculose); éducation vicieuse, par une discipline molle ou des erreurs de tactique; milieu inadéquat, ou la pauvre humanité désaxée, sortie de son centre par une mauvaise orientation professionnelle, devient un trop facile terrain aux troubles nerveux ou psychiques.

Aux "êtres bien faits" mais momentanément fatigués, l'hygiène mentale apporte le remède sauveur; aux anormaux, tout un plan de redressement et de rééducation physique et morale. Déséquilibre mental ou nerveux ne signifie pas folie. Soient — pour ne considérer que l'enfant — les différents types d'anormaux. Ils sont de deux classes: les anormaux de l'intelligence, les arriérés, lents à comprendre, à apprendre ou à extérioriser; les anormaux de caractère, les instables, dont l'inattention, l'inconstance, l'émotivité et l'imagination sont excessives. Ces cas diffèrent essentiellement de la folie. Predisposition, si on veut, à des états morales plus graves, mais, en soi, ne présentent aucun indice de démence. Tout au plus ces petits êtres souffrent d'un développement intellectuel insuffisant ou manifestent des anomalies de caractère.

L'examen psychologique des écoliers de Montréal, dans les seules trois premières années de scolarité (environ 50% de la population scolaire), révèle que, sur 56,444 enfants, plus de 3,000 (3,484) sont des anormaux. Sur la recommandation des médecins, 304 — soit le dixième — auraient dû, de par leur débilite mentale, être dirigés sur une école spécialisée.

Une telle école existe.

Située dans la campagne de Québec au pied des Laurentides, à Mastai, l'Ecole La Jemmerais, vaste construction moderne, accueille chez elle des enfants arriérés de six à dix-huit ans.

Garçons et filles partagent le même toit — chaque catégorie ayant ses quartiers — sous la surveillance de médecins experts, de religieux et d'employés laïcs. Après le dépistage, contrôlé par les médecins, les enfants anormaux sont reçus à La Jemmerais. Là, suivant les cas, on mettra en oeuvre tous les moyens de prophylaxie physique ou mentale, sinon les deux à la fois. Pour beaucoup d'en-

fants, l'instabilité ou la faiblesse intellectuelle proviennent d'affections physiques. Un traitement suivi et un régime alimentaire rigoureux servent de base au redressement des facultés. Cependant, la plupart des enfants de La Jemmerais sont des anormaux psychiques. Un calme ambiant des plus favorables, des classes où l'enseignement concret s'adresse surtout aux organes sensoriels, des périodes fixes de travaux manuels et de jeux variés, un personnel infatigable, tout fait que, en peu de mois, les arriérés mentaux reprennent conscience de leur personnalité, meublent petit à petit leur esprit de connaissances spéculatives ou techniques. D'insoucients qu'ils étaient, ils se laissent prendre par l'intérêt de la vie. Les mépris d'hier, les larès, déchets de la société, peuvent aspirer à gagner honnêtement leur vie, à devenir utiles à la société.

Une visite à La Jemmerais est une révélation. Les différents étages affectés aux enfants sont divisés d'après un même plan. Une grande salle, claire et propre, sert aux récréations; les jours de température maussade. Attendant le soleil et l'air pénétrant à profusion, où l'hygiène la plus stricte est de rigueur (les habits, les chaussures n'ayant pas droit de cité au dortoir). Plus loin et sur chaque étage encore, le réfectoire et l'infirmerie.

Les classes reçoivent chacune une vingtaine d'élèves. Il s'y donne un enseignement où les sens ont la plus grande part. On fait distinguer d'abord les objets, leur couleur, leur nombre, leur forme. Puis le boulier apprend à compter, le tableau noir, à tracer des lignes et des lettres. Plus tard, des notions graduées de grammaire et d'orthographe. Si bien qu'on finira par savoir lire, écrire, compter d'une façon convenable.

Les heures de classe sont heureusement séparées par un temps égal de travaux manuels: menuiserie, cordonnerie, peinture, couture, tissage, tricotage, réparation de linge, art culinaire. Chacun ou chacune peut ainsi développer les talents reçus ou se créer de nouvelles pièces un métier pour l'avenir.

Au temps des récréations, soit dans les cours ou les bosquets environnants, soit à l'extérieur, tous les jeux ou sports en usage dans les maisons d'éducation sont en honneur, depuis la balle-au-camp jusqu'au *yoyo*, en passant par le billard.

Voilà qui fait oublier à ces pauvres leur état — si tant est qu'ils le soupçonnent — et qui réalise un merveilleux alliage des thérapeutiques physiques, morales et intellectuelles. Tout est agencé pour produire *mens sana in corpore sano*. Faisons omettre qu'à La Jemmerais on agrément la vie de tout ce qui fait un foyer chaud et attirant: fleurs, aquariums, radios, pianos, harmoniums, etc.

Et l'on chante, à l'école. Tous les jours, la musique rassemble le petit monde à qui l'on apprend les mélodies du culte. L'on parvient même à mettre sur pied des chœurs à deux et trois parties. Le plus populaire et le plus humain des arts, outre la jouissance qu'il procure, est un précieux instrument aux mains des pédagogues.

La diction et la déclamation trouvent encore ici leur place et se pratiquent avec succès.

La Jemmerais n'est pas qu'une école. Elle est une oeuvre.

L'Éminent éducateur qu'est le secrétaire de l'Université Laval, M. l'abbé Arthur Maheux, s'écrit après une visite de l'Ecole: "Tout ce que j'ai vu m'a jeté dans l'étonnement, dans l'admiration. Il se fait ici de grandes choses; il s'opère en ce milieu des merveilles; ce séjour en est un où le miracle est à l'ordre du jour".

Il est impossible de ne pas souscrire à ces paroles. La grandeur et la beauté sociale de cette oeuvre forcent l'admiration.

ICI, auprès de 450 élèves, 27 re-

(Suite à la page 6)

PAGE 2 :

Lire la "Chronique musicale"

du R. P. C.-H. Lefebvre, S.J. :

"Le rôle de l'organiste".

Chronique musicale

L'organiste, son rôle

Un mot d'abord de l'instrument lui-même, l'orgue, au sujet duquel, j'allais écrire "à côté" duquel, on a fait tant de littérature.

"L'orgue, le seul concert, le seul géniessement!"

"Qui mène aux cieux la terre."

(V. Hugo.)

"Sacredotal par sa destination, architecturale par sa forme, chef-d'œuvre de l'esprit humain dans sa structure, il est voix et orchestre ensemble... Il est l'intermédiaire entre le temple et la cité; il est le lien entre le plain-chant et la musique... Il résume l'art, tout entier, les traditions anciennes, les progrès actuels. C'est pour cela que la voix unanime l'a investi d'une sorte de magistrature et qu'il est appelé le roi des instruments." (D'Ortigue.)

Oh! qu'en termes galants! Mais le moindre "grain de mil" ferait mieux notre affaire: je veux dire quelques instructions pratiques.

Le "Motu proprio" et l'orgue

En fait d'instructions les plus autorisées sont bien celles que donnent les documents officiels sur la musique d'église. Citons-les:

"Bien que la musique propre de l'Eglise soit la musique purement vocale, néanmoins la musique avec accompagnement d'orgue est également permise." (M. pr. no 15.)

Remarquons le dernier mot "permise".

L'orgue, en effet, n'est pas imposé comme indispensable, mais seulement permis dans la mesure où son intervention est utile et conforme aux lois liturgiques. Ceci pour corriger l'impression assez générale qu'on a que l'orgue est nécessaire, obligatoire, et qu'il doit toujours se faire entendre.

"Comme le chant doit toujours primer l'orgue... doit simplement le soutenir et ne le dominer jamais." (M. pr. no 16.)

Encore moins doit-il écraser sous l'amas des fioritures, des contre-chants et des accords multipliés à l'excès. Pour accompagner un simple "Et cum spiritu tuo" des organistes épuisent le traité d'harmonie Reber-Dubois et nous étalent un "arc-en-ciel" d'harmonies! Il était de mode autrefois, et peut-être encore aujourd'hui, d'enguirlander les psaumes de gammes chromatiques vertigineuses de bas en haut et de haut en bas, pendant que les chœurs s'évertuaient à exécuter le chant de l'antiphonaire, le texte sacré du Roi-Propète. La seule excuse charitable à ce tintamarre était qu'il servait à "couvrir une multitude de péchés" de lecture et d'exécution.

"Il n'est pas permis de faire précéder le chant par de longs préludes, ou de l'interrompre par des morceaux d'intermède." (M. pr. no 17.)

Ce passage se comprend de soi:

Le "Motu proprio" et le style d'orgue

"Le son de l'orgue, dans les accompagnements du chant, dans les préludes, les intermèdes, etc., non seulement doit être conduit selon la nature propre de cet instrument, mais il doit participer à toutes les qualités de la vraie musique sacrée que nous avons énumérées plus haut." (Sainteté, valeur artistique, universalité. (M. pr. no 18.)

L'article 1264 du Droit Canon interdit à l'église *quidquid lascivum aut impurum*, c'est-à-dire tout ce qui est sautillant ou mondain.

Le style de l'orgue doit toujours être lié: point de rythmes divisionnaires empruntés au piano ou à l'orchestre, arpeggiés, à contre-temps, ou marquant chaque temps à la façon des "marches" ou des galops!

Ce style lié, qui comporte un doigté de substitution presque continu ne s'acquiert que par une étude spéciale et un entraînement quotidien. Il faut, sans doute, débiter par le piano pour obtenir l'indépendance et l'agilité nécessaires à l'exécution des pièces et aussi des accompagnements en musique moderne, mais la véritable musique d'orgue exige, outre l'usage de la pédale, une préparation soignée et une longue pratique pour obtenir le "lié" propre au vrai style d'orgue.

La transition du piano à l'orgue se fait par l'harmonium dont le doigté est absolument le même que celui de l'orgue. Après quelques mois, ou même un an d'harmonium, on peut aborder l'étude de la pédale, quand on a suffisamment maîtrisé le doigté par substitution.

Ecartez de votre répertoire les recueils d'Auger, de Batmann, de Leybach, de Tridemy, et toute la séquelle de "L'Yves des chapelles", "Trésors des organistes" et autres titres flamboyants qui dissimulent de la camelote.

Pour l'harmonium "l'Ecole pratique" par Bucciari, et pour l'orgue "l'Ecole d'orgue" de Lemmens (revue par Gigout) sont à recommander.

L'abbé Chaminade dit à ce sujet: "Le style lié n'existe pas la plupart du temps dans notre musique française d'orgue: il nous semble qu'il n'en est que le nom, et que le concert et qu'elle module trop fréquemment dans les tons éloignés. En un mot, notre musique d'orgue n'est pas assez liturgique." "Si nous exceptons l'organiste "liturgique" de Guilmant, nous n'avons pas de recueil répondant aux exigences de l'année liturgique."

Ce verdict est très juste et judicieux; sans doute, depuis plus de trente ans qu'il a été porté, une meilleure orientation a été suivie par les compositeurs, mais nombre de recueils, signés de maîtres éminents, relèvent, plus du genre concert que du vrai style d'église.

Un écueil à éviter

Ceci nous amène à signaler un écueil dans la formation des organistes: celui de la virtuosité d'exécution au détriment de la formation sérieuse et adéquate de l'organiste d'église qui doit surtout briller à l'accompagnement.

Eblouis par la virtuosité d'exécution de concert, Dupré, Bonnet, Dethier, Germani et autres, bien des jeunes rêvent de suivre leurs traces, et ne visent qu'à s'assimiler leur répertoire.

C'est une politique néfaste, qui leur fera omettre ou négliger des études bien autrement utiles et nécessaires: l'harmonie, l'art d'improviser, et, surtout d'accompagner proprement.

Un organiste d'église un tant soit peu consciencieux ne saurait être compétent s'il ne possède la science du grégorien, de ses modes et de la façon correcte de l'accomplir, sans quoi il n'est qu'un instrumentiste d'apparat. C'est aux professeurs qu'il incombe de veiller à la saine formation de leurs élèves. Evidemment la grande tentation pour ces derniers, c'est d'aborder au plus tôt des pièces, et de reléguer au dernier plan les études plus austères: l'harmonie, l'accompagnement, les règles de la liturgie. Il faut écarter cette ardeur et la mieux diriger.

Du reste, à part les titulaires d'orgues d'églises plus considérables, basilicales, cathédrales et paroisses majeures, les autres, et c'est le plus grand nombre, ne doivent pas prétendre à la virtuosité, sous peine de négliger les portions plus importantes de leur fonction qui n'en est pas une de "soliste", mais d'accompagnateur.

A choisir entre un virtuose d'exécution, qui est inférieur en accompagnement, et un bon accompagnateur expert en grégorien et en musique, bon lecteur et capable au besoin de transposer, on ne devrait pas hésiter un instant. Et pourtant, ces derniers sont plus clairsemés que les premiers, car leurs préparations demandent plus de sérieux, de travail et, disons-le, d'abnégation vu que leur mérite est moins éclatant (quoique plus réel) et d'autant moins apprécié.

Valeur d'un organiste compétent

La compétence d'un organiste comporte de multiples connaissances musicales et liturgiques. En musique, elle suppose le piano, le pédalier, l'harmonie pour bien accompagner et savoir au besoin transposer. Il est vrai que, de nos jours, les recueils d'accompagnements du chant grégorien se multiplient et sont indispensables; mais en bien des cas, l'organiste devra accompagner sur le livre. Comment le fera-t-il pertinemment s'il ne connaît suffisamment les tonalités grégoriennes? Il doit avoir une oreille exercée qui lui permette de saisir sans trop de peine au vol les intonations et répons de la messe.

Sur ces derniers points, il me sera permis de signaler la supériorité des organistes-hommes sur celle du "sexe dévoué", suivant l'appellation liturgique. Rares sont les organistes-femmes qui répondent tout à fait aux exigences de leur fonction. En général, elles n'ont pas l'aptitude voulue pour l'harmonie et le maniement des accords; d'où pour elles moins de facilité à accompagner par elles-mêmes (sans manuel d'accompagnement, évidemment) un cantique, un motet et, à plus forte raison, le grégorien, avec ses huit modes différents. En outre, l'usage du pédalier si nécessaire à l'orgue pour lui donner de la rondeur et de la couleur, leur semble moins aisé. Elles ont une faible pour le "tremolo" qu'elles emploient presque continuellement, même pour l'accompagnement des chœurs; ce qui est proprement une horreur! Je ne conteste pas, bien entendu, qu'il puisse y avoir d'excellentes organistes femmes; de fait, il s'en rencontre, mais "rari nantes"... et pour deux ou trois qui excellent, combien qui pianotent et dont la place est partout ailleurs qu'à la console de l'orgue.

"Les bons accompagnateurs sont rares", dit Jane Bathori dans son opus-culte *Conseils sur le chant*. "Il ne suffit pas d'être bon musicien et bon pianiste pour accompagner. Il faut être très bon lecteur, avoir une promptitude de vision qui permette de lire en même temps le chant et la partie de piano; puis avoir assez d'abnégation pour ne pas chercher à faire des effets au détriment de ceux du chant."

Sans doute, il s'agit de professionnels, mais, comme toute, à y regarder de près, l'organiste d'église est avant tout accompagnateur et, proportion gardée, la citation ci-dessus donnée doit trouver en lui son application.

Le P. Comire, S.J., donne les sages avis suivants: "C'est à l'organiste de compléter par ses harmonies l'effet sonore des morceaux, de faire ressortir les qualités des voix et de veiller leurs défauts. Il aura toujours ainsi l'oreille éveillée sur la force de son jeu afin de la proportionner à la force des voix, de manière à les soutenir largement et solidement sans jamais les couvrir, à les retenir dans le ton, à prévenir leurs écarts, à seconder leurs élans, à maintenir énergiquement la mesure et le vrai mouvement, etc."

C'est un rôle important, on le voit, difficile et ingrat, parce que peu voyant, et aussi parce que souvent maint soliste, peu solide et mal équilibré, fera porter à l'accompagnateur le poids de ses propres erreurs.

Organiste et maître de chapelle

Il n'est pas rare, en France et aux Etats-Unis, en ce dernier pays surtout, que l'organiste ait à cumuler les fonctions de maître de chapelle: choisir le répertoire à chanter, le préparer, le diriger. Entre parenthèses, ceci explique en partie la différence de salaire entre les organistes américains et les nôtres. La combinaison semble hasardeuse. — Des chœurs et des ensembles peu nombreux, dit à ce sujet le P. Comire, sont souvent dirigés et accompagnés par la "même personne; elle ne peut cependant mener à bien cette dou-

MILLET ROUX & LAFON
LIMITÉE

Produits Scientifiques Sélectionnés et Instruments pour la médecine et la chirurgie

ont l'honneur d'inviter le Corps médical qu'ils ont ouvert leur magasin d'exposition

1215, rue Saint-Denis

Tél. MARQUETTE 8495

Instruments chirurgicaux de GEN-TILE & CIE de Paris.

Electricité médicale des établissements CHENAILLE de Paris.

Rayons X des établissements R. CASSEL de Paris.

Matériel et mobilier de salles d'opération et d'hôpital.

DEVIS SUR DEMANDE SERVICE

"ble opération qu'au prix de durs efforts et en faisant courir au chant de grands risques d'insuccès. Quant aux ensembles et aux chœurs un peu considérables, le directeur, qui doit rester libre de ses mouvements et visible à tous les regards, a besoin d'un accompagnateur qu'il dirige, qui le seconde et qui de son instrument tire tous les secours que les voix en attendent."

La facture d'orgue ultra-moderne

Dans sa constitution "Divini Cultus", S. S. Pie XI met en garde contre les abus de la facture d'orgue et ses innovations récentes en vue du concert. Il ne faut pas laisser envahir nos églises par des instruments de ce style qui amènerait presque infailliblement une musique déplacée. Déjà même, trop de musique moderne d'orgue a versé dans le genre chromatique excessif ou dans la polytonalité. Les églises ne sont pas faites, ni les offices pour tenter de telles expériences. Il y a une teneur liturgique à observer; tenons-nous-y.

C.-H. LEFEBVRE, S.J.,
maître de chapelle au Gesù.

...Mais l'art est difficile!

(Suite de la 1ère page)

fut l'oeuvre des grammairiens à qui revient en grande partie l'honneur d'avoir préparé le grand siècle. En tout cas, ce ne sont pas les philologues qui nous ont donné Corneille, Racine ou Bossuet. Pardonnons donc aux vieux rhéteurs d'avoir oublié l'esprit des lois pour n'en retenir que la lettre. Heureuse faute qui a permis aux philologues de se faire une réputation enviable en recherchant le sens des formules. Que ces derniers ne se laissent pas emporter par la joie d'avoir "découvert l'Amérique", jusqu'à briser les cadres de la grammaire traditionnelle dont ils ne sont pas les maîtres, mais les serviteurs obligés.

Sans doute la critique est permise, elle est utile. Et nul ne reprochera à M. Brunot de déclarer que la *Grammaire de l'Académie* n'est pas parfaite. Convenons avec lui qu'elle est incomplète, parfois imprecise et mal rédigée. Mais ces vices, qu'il ne faut pas exagérer, apparaissent précisément comme la conséquence d'un compromis maladroit entre la méthode des vieux grammairiens et celle des philologues modernes. Trop souvent les Immortels n'ont pas légiféré, ils se contentent de constater. En quoi ils se rapprochent des théoriciens de nos jours qui ne reconnaissent d'autre dogme que celui de la constatation. La beauté grammaticale les laisse indifférents. Et l'infamie M. Brunot verrait d'un oeil sec le passé simple et l'imparfait du subjonctif disparaître des grammaires, parce que la langue populaire a abandonné ces formes verbales. Ainsi quand la langue populaire sera devenue du topinambou (ce qui ne tardera guère), les grammairiens à la nouvelle mode constateront gravement, méticuleusement, scientifiquement, cette "merveilleuse" évolution sans s'apercevoir qu'elle est à rebours.

Non, la grammaire est un art. Et l'art a besoin de règles simples et claires, tandis que l'histoire de la langue, la philologie et la sémantique sont des sciences qui s'accommodent fort bien de la complexité des faits. Or, la science doit servir l'art, elle doit le guider et non pas l'absorber. Peut-être les philologues, perdus dans leur érudition, ont-ils oublié cette vérité élémentaire? En tout cas, il n'est pas sur que leur maître, M. Brunot, soit capable de faire une grammaire simple, concise, accessible au commun des mortels. Ne l'aurait-il pas écrite à la place des *Observations*? L'Académie, qui dispose actuellement d'un fauteuil, serait sans doute heureuse de fournir au savant professeur l'occasion de se reprendre. Hélas! l'illustre Société ne connaît pas ce bonheur. Dans la conclusion de son livre, M. Brunot déclare, avec un grand sérieux, qu'il ne pose pas sa candidature.

Jean-Marie LAURENCE

Université de Montréal

A LA FACULTE DE PHILOSOPHIE

Cours et titulaires pour le cycle de trois ans.

a) *Matières principales:*
Introduction à la philosophie: T. R. P. M.-C. Forest, O.P., (1ère année).

Logique: M. l'abbé Lucien Pineault (1ère et 2e).
Cosmologie: R. P. Gagnon, C.S.V. (3e).
Psychologie rationnelle: R. P. Voyer, O.P., (1ère, 2e, 3e).
Critique: R. P. Pégibaire, C.S.Sp. (1ère, 2e, 3e).
Métaphysique: M. l'abbé Gauthier (1ère et 2e).
Théodicée: T. R. P. Lamarche, O.P. (2e et 3e).
Morale générale: R. P. Fafard, C.S.V. (1ère, 2e, 3e).
Morale sociale: M. l'abbé Perrier (1ère, 2e, 3e).
Histoire de la philosophie: T. R. P. M.-C. Forest, O.P., (1ère, 2e, 3e).
b) *Matières auxiliaires:*
Psychologie expérimentale: R. P. R.-M. Voyer, O.P., (1ère, 2e, 3e).
Physique et chimie: M. Wendling (1ère, 2e, 3e).
Biologie: R. F. Marie-Victorin (1ère, 2e, 3e).
Anthropologie: M. H. Prat (2e, 3e).
Système nerveux, etc.: Dr A. Barbeau (1ère, 2e, 3e).
c) *Matières spéciales:*
Histoire des systèmes économiques: M. Damien Jassin (1ère, 2e, 3e).
Histoire de la philosophie en Amérique: M. Hermas Bastien (2e, 3e).
Questions spéciales d'histoire de la philosophie: T. R. P. Forest, O.P. (1ère, 2e, 3e).
Interprétation de textes d'Aristote: M. Perrier (1ère).
Interprétation de textes de Saint Thomas: R. P. Voyer, O.P. (2e).
Exercices: Différents professeurs (2e, 3e).

Notes: L'année 1932-33 est la 2e du cycle. On voit dès lors les matières qui y seront enseignées.

Les élèves pourront s'inscrire, à partir du cinq septembre, les lundis, mercredis, et vendredis, à l'Université, de 7.30 à 8.30 heures — et tous les jours de 4 à 6 heures au couvent des Dominicains.

L'Association Canado-Américaine

Quinzième congrès annuel à Montréal, lundi, précédé d'un banquet, dimanche soir

L'Association Canado-Américaine, qui compte des membres et dans la province de Québec et dans les centres franco-américains des Etats-Unis, tiendra son quinzième congrès à Montréal lundi. Le congrès sera précédé d'un banquet qui aura lieu à l'hôtel Windsor, demain soir, à 7 heures. Les principaux orateurs du banquet seront le représentant du maire de Montréal, M. le maire de Manchester, M. le Dr Damase Caron, et M. Guy Vanier, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; le président général de l'Association Canado-Américaine, M. Elphège-J. Daigneault, présidera.

Le congrès s'ouvrira par une messe à la chapelle de Notre-Dame de Liesse de l'église du Gesù, rue Bleury. Le sermon de circonstance sera donné par le provincial des RR. PP. Jésuites du Bas-Canada, le R. P. Adélaïde Dugré. Tous les membres de la société, et plus particulièrement ceux qui demeurent à

DOCTEURS... VISITEZ!!!

A OTTAWA

Congrès des Médecins de langue française

NOTRE STAND

COMPAGNIE GENERALE DE RADIOLOGIE

Rayons X — Diathermie — Electrologie

Société Gallois & Cie.

Lampes radiologiques — Ultra-Violet — Infra-Rouge — Electrodes de quartz

Etablissements C. Boullitte

Electrocardiographie — Pression artérielle — Métabolisme basal

Collin & Cie.

L'instrumentation chirurgicale par excellence.

PAUL CARDINAUX, D. S. PRECISION FRANÇAISE

428 RUE CHERRIER — MONTREAL — TEL. HA. 2357

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL

Tél. BELAIR 1717

Alex. Gouz

Tél. WILBANK 7119-7118

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00

ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1916.

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT.

Nécrologie

BERGER — A St-Jean, Québec, le 1er septembre, M. Jean Berger, né le 15 mai 1885.

BERNIER — A Montréal, le 1er septembre, à 81 ans, Ferdinand Bernier, époux d'Aurèle Bernier.

BRAY — A Montréal, le 1er septembre, à 32 ans, M. Madeleine de Provance, née Gabrielle Bray.

CHARBONNEAU — A Terrebonne, le 1er septembre, à 31 ans, Ernest Charbonneau, époux de Régina Oulmet.

CHOUTIER — A Montréal, le 2, à 65 ans, Emilie Renaud, épouse d'Alfred Choutier.

COLLIN — A Montréal, le 31, à 74 ans, Auguste Collin, époux d'Elise Mantha.

CREPELLE — A St-Faust, le 1er, à 51 ans, M. Alice Crépelle, née Lavigne.

Lucien Gagnon, époux d'Edmée Limoges.

COTINOT — Le 1er septembre, à 39 ans, l'hôpital Notre-Dame, M. M. J. Cotinot, née Eliane Clark, autrôite de St-Jérôme.

JOANNETTE — A Ville St-Laurent, le 2, à 57 ans, Albina Jetté, épouse de J. Honoré Joannette, avocat.

LACASSE — A Côteau Landing, le 1er, à 29 ans, Emilie Lacasse, épouse d'Elisabeth Arpin.

LACHAPPELLE — A Montréal, le 31, à 29 ans, Juliette Mercier, fille de l'ex-lieutenant Joseph Mercier, épouse d'Ernest Lachapelle.

LALONGE — A Montréal, le 1er, à 21 ans, Cléophas Lalonde, fils de Pierre Lalonde et Elisabeth Desroches.

LAPIERRE — A Ville Lasalle, 1ère Ave, le 1er, Jean-Marie Lapierre, fils de Mme veuve Adélaïde Lapierre, née Emilia Desroches.

LEFORT — A Montréal, le 1er, à 49 ans, Gustave Lefort, époux de Marie-Louise Corbell.

LUPEN — A Montréal, le 1er, à 18 ans, Marie-Jeanne Lupen, enfant d'Emile Lupen.

OUELLETTE — A Pagnanville, L.-Joseph Ouellette, le 31 août.

PLUMB — A Montréal, le 31, à 58 ans, Isaac Plumb, époux d'Henriette Trudel.

PICHEL — A Piche, le 1er, à 49 ans, Philomène Joly, épouse de Joseph Proulx, notaire.

QUINLAN-LAFRANCE — A Montréal, le 1er, à 43 ans, Valentine Quinlan, épouse de Michel Lafrance.

VIOLETTE — A Montréal, le 31, Dame Truys Georges Violette, épouse de feu Georges Violette.

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL

Tél. BELAIR 1717

Alex. Gouz

Tél. WILBANK 7119-7118

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00

ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1916.

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT.

LES JOURS MEILLEURS REVIENTENT

Assurez-en la stabilité par la pratique de

L'ÉCONOMIE

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

"La Grande Banque des Travailleurs"

Fondée en 1846

Succursales dans toutes les parties de la ville.

Coffrets de sûreté à toutes les Succursales. Service de "La garde des titres" au Bureau Principal.

S. 521

Croisières

DANS LE

Golfe St-Laurent

REDUCTION DE

15 et 20%

à partir de septembre

Consultez-nous.

DE MONTRÉAL 18 SEPTEMBRE

"New Northland"

La COTE DE GASPE, CHARLOTTETOWN, ÎLE DU PRINCE-EDOUARD, les ÎLES DE LA MADELINE, TERRENEUVE, retour par la COTE NORD et le SAGUENAY — 10 \$60.00

Jours. Spécial, tout compris.

"NORTH VOYAGEUR"

La Côte Nord et Terreneuve, 12 jours..... \$68

"GASPESIA"

Caspé, Île du Prince-Edouard et Anticosti, 12 jours..... \$64

A TERRENEUVE

"Sylvia" de Montréal tous les 15 jours

Île du Prince-Edouard, St-Pierre et Miquelon et St-Jean, Terreneuve, 12 jours..... \$100.

"Belle Isle" de Montréal

Nouveau navire, nouvelle route. Québec, Charlottetown, lac Bras d'Or, North Sydney, St-Pierre-Miquelon (25 heures) St-Jean, Terreneuve, retour par le Golfe, 13 jours.

De Montréal \$105.

AUX BERMUDES

par les "Lady" du C.N. S/S

Départs tous les 15 jours

10 JOURS de Montréal et retour sans autres frais..... \$90.

8 JOURS de Halifax et Boston, sans autres frais..... \$60.

10% de remise, aux nouveaux mariés.

Plusieurs autres croisières aux Antilles à des prix très avantageux.

AU SAGUENAY

60 heures sur le fleuve.

De Montréal tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Escalles à QUEBEC, LA MALBAIE, TADOUSSAC, BAGOTVILLE. Cabine et repas compris, aller et retour, de \$35.

QUEBEC, et retour, cabine comprise, fin de semaine . \$ 8.

" " repas compris . \$11.

" " en semaine, cabine et repas . \$12.

Toronto et les Chutes Niagara

Par le ST-LAURENT, les MILLE-ILES, le lac 38

ONTARIO, cabine et repas compris aller et retour.

Exposition de Toronto

Billets de Montréal et retour, en bateau, valide jusqu'au 10 septembre — Cabine et repas compris, hôtel \$34.85

2 jours à Toronto, visite de la ville en autocar... \$28.35

Bateau, cabine et repas seulement.

BILLETTS EMIS POUR TOUS LES PAYS DU MONDE AU TARIF OFFICIEL DES COMPAGNIES

LE DEVOIR — Service des Voyages

430 Notre-Dame Est — Montréal

BILLETTS — ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

Montréal, sont cordialement invités au congrès, qui se tiendront à l'hôtel Windsor.

Demain: DIMANCHE, 4 septembre 1932

XVI. Pentecôte. Sol. d. la Nativité.

Lever du soleil, 5 h. 19.
Coucher du soleil, 6 h. 27.
Lever de la lune, 10 h. 07.
Coucher de la lune, 8 h.

Nouvelle lune, le 2, à 4 h. 42 m. du matin.
Premier quart, le 7, à 7 h. 49 m. du matin.
Pleine lune, le 14, à 4 h. 56 m. du soir.
Dernier quart, le 22, à 7 h. 47 m. du soir.
Nouvelle lune, le 30, à 6 h. 30 m. du matin.

BEAU

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 82.

Minimum aujourd'hui 60.

Même date l'an dernier 53.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.92. 11 heures a.m. 30.01.

Midi: 30.02.

Chiffres fournis par le Météor. M. R. de

Messia 1610 St-Denis, Montréal.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Clôture de la Semaine sociale

S. E. Mgr Deschamps clôt la 11^{ème} session des Semaines sociales

Une brève séance, hier soir, à la païstère nationale, a marqué la clôture de la 11^{ème} session des Semaines sociales. Son Excellence, Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, présidait la cérémonie. M. V.-E. Beauré, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, a présenté le conférencier de circonstance, qui était M. André Fautoux, ancien solliciteur général du Canada.

Après le début de la séance, le R. P. Papin Archambault, président des Semaines sociales du Canada, a d'abord annoncé que la prochaine session aura lieu, en 1933, à Rimouski. Il a ensuite donné lecture d'un message qui a été adressé à Notre Saint-Père le Pape, au nom des congressistes de la Semaine sociale, ainsi que de la réponse qui est venue du Vatican.

Voici le texte de ces deux pièces:

Montréal, le 31 août 1932
Auditeurs et professeurs Semaines sociales de Montréal, sous-président Mgr Gauthier, prieur Notre-Sainte-Église, pour enseigner les pontificaux, résolution travailler à leur application — implorent bénédiction apostolique.

Citta del Vaticano,
2 septembre 1932.
Formant vœu plein succès travaux semaine sociale — Sa Sainteté envoie paternellement professeurs auditeurs bénédiction apostolique — gage faveurs divines — heureuse réalisation programme chrétien.

Cardinal Pacelli

M. André Fautoux

Au lieu de s'en tenir strictement au sujet qui lui avait été assigné, M. Fautoux dit qu'il vient surtout faire publiquement un acte de foi comme catholique et comme Canadien français, un acte de foi dans notre religion et dans notre pays.

L'homme n'est jamais satisfait, dit-il, de ce qu'il connaît et de ce qu'il possède. Il veut sans cesse augmenter la somme de son savoir, ajouter à ce qu'il a de richesses économiques pour la satisfaction de ses besoins matériels. C'est ainsi que s'expliquent le progrès, l'évolution constante de l'humanité. Si l'homme est borné dans sa nature, il est infini dans ses vœux. Il arrive malheureusement que l'homme dans ses efforts pour la réalisation de ses désirs matériels oublie que la justice et la charité sont les principes fondamentaux qui doivent présider au fonctionnement de l'ordre social. La conséquence de cet oubli, c'est que la matière prend vite le dessus sur l'esprit, et l'organisme social s'en trouve faussé.

La fortune et le confort sont, en effet, bien aléatoires, ils ne suffisent pas à combler les aspirations de l'homme. La crise actuelle nous le démontre une fois de plus. S'il me déçoit le spirituel pour ne plus se livrer qu'à des préoccupations matérialistes, l'homme tombe vite dans le désarroi le plus complet, le désordre le plus absolu. Que voit-on aujourd'hui? Des foules qui ont faim en face d'un petit nombre de gens qui possèdent et qui tremblent pour leurs biens. Tel est le chaos où nous ont conduits les maîtres et les propagateurs de ce que l'on appelle le progrès moderne. Loin d'aider la civilisation, le modernisme n'a été que la cause de la crise dont tout le monde souffre.

Dans notre province, si catholique, n'avons-nous pas contribué pour notre part à ce péché social?

Hier après-midi

Le R. P. Adrien Malo, O. F. M., a présenté, hier après-midi, à la Semaine sociale, un cours sur la rationalisation morale.

Après avoir rattaché son travail à l'encyclique "Quadragesimo Anno" et à l'ensemble des études de la Semaine sociale, le révérend Père expose dans une première partie la théorie de la rationalisation morale. Des nombreux systèmes qui depuis le forisme jusqu'au fayolisme ont enrichi le concept en formation de rationalisation, le conférencier ne retient que l'élément général de discipline à exercer sur le domaine des affaires par la morale chrétienne. Sans doute, les domaines se distinguent; mais ils ne s'excluent pas, et, selon l'unité du plan divin qui subordonne les finalités partielles à la fin dernière, doivent s'unir dans une rencontre harmonieuse.

Cette rencontre produira la fécondité du système économique comme l'auteur le montre dans la seconde partie. Il met en présence les opinions, apporte les arguments décisifs et surtout précise dans quelle mesure la rationalisation possède une valeur économique.

Chez les astronomes

Hamilton, 3. (S. P. C.) — Si les informations qu'ils ont obtenues sont exactes, les membres du groupe Hamilton de la Royal Astronomical Society of Canada, sont les seuls astronomes à avoir obtenu des photographies tout à fait satisfaisantes de l'éclipse du 31, au moment de la totalité. Ils ont observé le phénomène à Acton Vale. Ils ont pris douze photographies, dont huit sont très nettes. Selon les observations de ce groupe, l'éclipse totale n'a pas duré les 112 secondes prévues, mais seulement 90 secondes. En outre, l'ombre de la lune était en retard d'une seconde.

Mines de charbon

North-Bay, Ont., 3. (S. P. C.) — Selon des rapports qu'on n'a pas pu faire confirmer, deux immenses dépôts d'anthracite auraient été découverts à quelques milles de l'embranchement Moosonee du chemin de fer "Tomikaming and Northern Ontario". L'un de ces dépôts serait au bord de la rivière Mattagami, l'autre à la baie Hannan, à 30 milles de Moosonee.

Nouveau syndicat

Gillespie, Ill., 3. (S. P. C.) — Des représentants de 200 syndicats de mineurs de l'Illinois ont décidé de rompre ouvertement avec les chefs de l'"Illinois Miners' Union" et de former un nouveau syndicat. Ils ont déclaré avoir l'intention d'entamer des négociations avec les patrons pour obtenir une nouvelle échelle de salaires.

Les rayons cosmiques

Pasadena, Cal., 3. (S. P. C.) — M. Robert A. Millikan et deux collaborateurs sont partis pour Winnipeg pour y faire, au moyen d'appareils, des expériences sur les radiations cosmiques. M. Millikan se servira d'un électroscope monté de manière à subir sans inconvénient les vibrations d'un avion. Le gouvernement canadien fournira les avions qui seront utilisés pour les expériences.

M. Millikan a l'intention de poursuivre à différentes latitudes ses expériences sur les radiations cosmiques.

Le Barreau canadien

Me N. W. Rowell succède à Me Louis St-Laurent — Les élections ont eu lieu hier

Calgary, 3. (S. P. C.) — Me N. W. Rowell, de Toronto, conseiller privé, a été élu président de l'Association du Barreau canadien. Il succède à Me Louis St-Laurent, de Québec, qui a été président ces deux années dernières. Le ministre de la Justice, M. Hugh Guthrie, est président honoraire.

Me Isaac Pitblado succède à Me Rowell comme vice-président de l'association pour le Dominion. Me Robert Taschereau, fils du premier ministre du Québec, a été élu secrétaire honoraire, en remplacement de Me Pierre Beaulieu, de Montréal. Me E. K. Williams, de Winnipeg, a été élu trésorier honoraire, en remplacement de Me Pitblado.

Me W. N. Ponton, de Belleville (Ontario), a été élu archiviste et Me E. H. Coleman, de Winnipeg, demeure secrétaire. Me G. L. Cousley, de Winnipeg, sera secrétaire adjoint.

Les vice-présidents provinciaux élus sont: pour le Québec, Me G. H. Montgomery, de Montréal; pour l'Alberta, Me J. E. A. MacLeod, de Calgary; pour la Colombie britannique, Me A. H. MacNeill, de Vancouver; pour le Manitoba, Me D. H. Laird, de Winnipeg; pour le Nouveau-Brunswick, Me Douglas MacKenzie, de Saint-Jean; pour la Nouvelle-Écosse, Me F. D. Smith, de Halifax; pour l'Île-du-Prince-Édouard, Me J. J. Inman, de Summerside; pour la Saskatchewan, Me H. A. Gilchrist, de Saskatoon.

Le conseil du Québec

Ont été nommés membres du conseil du Québec: président, Me George H. Montgomery, de Montréal; Me G. H. Cahan, secrétaire d'Etat; Me Maurice Dupré, solliciteur général; le juge en chef, sir François Lemieux et les juges Cannon et Rivest, de la Cour suprême du Canada; le juge Edouard-Fabre Surveyl, de la Cour supérieure de Montréal; Me Emery Beaulieu, bâtonnier du Barreau de Montréal; Me A. G. McMaster, S.-W. Jacobs, R.-G. de Lorimier, H.-J. Gagné, Maréchal Nantel, Léonce Plante, Pierre Casgrain, Léon Faribault, tous de Montréal; Me J. Noël Beaulieu, de Hull, Me J. A. Mann, de Montréal, ont été nommés membres du comité pour l'administration de la justice.

Dans un rapport sur l'administration de la justice criminelle, le juge Taylor, de la Saskatchewan, a laissé entendre qu'au cours de la présente année, le comité pour l'administration de la justice fera une enquête approfondie sur l'administration de la justice, ainsi que sur le système pénal tout entier, et fournira un rapport à la prochaine réunion de l'association.

Me D.-J. Thom, de Regina, a déclaré, dans un rapport, que l'œuvre d'uniformisation des lois au Canada a été poursuivie d'une manière satisfaisante l'année dernière.

Me O. M. Biggar, d'Ottawa, a donné un travail où il a affirmé que, par suite de la réduction des traitements et des pensions des juges ces années dernières, la magistrature pourrait bien devenir le refuge des avocats médiocres.

La production laitière diminue

Le service de l'Economie rurale du département provincial de l'Agriculture publie la statistique de la production laitière pour les premiers six mois de l'année 1932.

La production estimée en livres de gras a été de 21,239,243 livres soit 3,326,803 livres pour le fromage et 17,912,440 livres pour le beurre.

C'est une diminution de 1,100,945 livres de gras, si on la compare à la production des premiers six mois de 1931.

La diminution pour le seul mois de juin dernier comparée à la production pour juin 1931, a été de 879,704 livres.

Embarras pour les Hutchinson

Copenhague, 3. (S. P. A.) — Le gouvernement danois ayant refusé à la famille Hutchinson l'autorisation de franchir le Groënland par les airs, il se peut que l'avion dans lequel les Hutchinson se rendent d'Amérique en Europe soit saisi à son arrivée à Godthaab, selon M. M. Oldenow, membre du bureau d'administration du Groënland. M. Oldenow a fait remarquer en outre que les Hutchinson ne trouveraient pas d'essence à Godthaab.

Grève chez les tisserands

Manchester, Angleterre, 3. (S. P. A.) — Trois députés de circonscriptions du Lancashire ont vainement tenté d'arbitrer la grève que font environ 200,000 tisserands de cette partie du pays. Ils avaient invité les chefs des syndicats ouvriers et les propriétaires des cotonneries à conférer avec eux pour mettre fin à la grève. Les patrons ont répondu qu'une médiation serait insuffisante et ont refusé de participer à la conférence.

D'autre part, il paraît que le gouvernement tente d'organiser une conférence des grévistes et des patrons. On sait que les tisserands se sont mis en grève pour rejeter une diminution des salaires et certaines modifications de leurs conditions de travail.

Le Séminaire de Régina

Le R. P. Adrien Malo, O. F. M., en prendra la direction

Le R. P. Adrien Malo, O. F. M., qui donnait, hier après-midi, un cours à la Semaine sociale, est parti dans la soirée pour Régina où il prendra la direction du nouveau grand séminaire fondé par S. E. Mgr McGuigan.

Deux autres religieux franciscains, les RR. PP. Célestin Demers, originaire des États-Unis, et Samuel Côté, originaire de Rimouski, sont déjà rendus là-bas. Le nouveau grand séminaire ouvrira ses portes le 15 septembre. Une quinzaine de séminaristes sont déjà inscrits.

Le séminaire de Régina sera le deuxième dans les provinces des prairies. Il en existait déjà un premier à Edmonton.

Le R. P. Adrien Malo, après avoir fait des études théologiques à Rome, avait occupé la chaire de théologie dogmatique au scolastique de Rosemont.

L'enquête Walker terminée

Le gouverneur Roosevelt y met fin brusquement hier — Walker veut se présenter de nouveau

Albany, New-York, 3. (S. P. A.) — Le gouverneur Franklin D. Roosevelt a soudainement mis fin à son enquête sur les accusations lancées contre M. Walker, ex-maire de New-York. M. Roosevelt a dit aux journalistes qu'il ne fera aucune déclaration sur l'enquête.

New-York, 2. (S. P. A.) — M. John H. McCoey, chef démocrate, a déclaré qu'il n'est pas encore tout à fait décidé si l'ex-maire Walker posera sa candidature aux prochaines élections municipales.

Comme il est trop tard pour que M. Walker obtienne aux élections primaires sa nomination comme candidat, c'est aux chefs démocrates des cinq arrondissements de New-York qu'il appartient d'accepter ou de rejeter son projet de candidature.

La Semaine sociale de 1933

La Commission générale des Semaines sociales du Canada a décidé, à sa réunion de mercredi, d'accepter l'invitation de S. Exc. Mgr Courchesne et de tenir sa prochaine session, en 1933, à Rimouski.

Le sujet de la Semaine sera: "Le Problème de la Terre".

Révolte vaincue

Quito, Equateur, 3. (S. P. A.) — Les troupes fidèles au gouvernement ont obtenu la reddition du dernier groupe de rebelles, et M. Alberto Guerrero Martinez, président du Sénat, a été installé comme président actif de la république de l'Equateur.

M. Martinez a exercé les fonctions de président de la république en 1924, au cours d'une maladie du président Cordova. Il a été arrêté naguère sous l'accusation d'avoir complété le renversement d'un gouvernement.

Von Gronau au Japon

Nemuro, Japon, 3. — Le capitaine von Gronau, parti de la baie de Kakumabetsu, est arrivé ici ce matin. Il poursuit son voyage autour du monde. Nemuro est un village situé sur le bord de la mer. Sa population est de 5,200.

La production minière ontarienne

Toronto, 3. — Les extractions totales de minerai de l'Ontario pendant les six premiers mois de l'année courante représentent une valeur de \$41,006,401, soit une diminution de \$9,983,209 sur la période correspondante de l'an dernier. Quant à la production, elle atteint un nouveau record avec 1,126,695 onces d'une valeur de \$26,535,281.

L'assurance-chômage

Ottawa, 3. — L'assurance-chômage sera au programme du 48^{ème} congrès annuel du Congrès des métiers et du travail du Canada qui s'ouvrira le 12 septembre prochain à Hamilton, Ont.

La paralysie infantile

Québec, 3. — Quatre nouveaux cas de paralysie infantile ont été rapportés au bureau d'hygiène municipale hier, ce qui porte le total à 73 depuis le 1^{er} août dernier. Il y a eu huit décès.

La Rio-Grande déborde

Eagle Pass, Texas, 3. — Le Rio Grande et ses affluents se sont mis à déborder hier et ont obligé 1000 personnes d'Eagle Pass et environ 12,000 à 16,000 personnes de Piedras Negras à quitter leur ville.

La Fête du travail

Messages du premier ministre Taschereau et de M. C.-J. Armand

Québec, 3. — Le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, adresse le message suivant au peuple de la province à l'occasion de la fête du travail:

"A l'approche de l'automne, notre peuple s'arrête un instant et célèbre avec entrain le travail qui le nourrit.

"Cette année encore, les récoltes s'annoncent abondantes et de qualité supérieure. Il faut en bénir la Providence et en remercier l'ouvrier de la terre qui n'a cessé de peiner pour lui et pour nous tous.

"Il y a encore du soleil qui luit à travers nos épreuves.

"Malgré les épreuves, beaucoup de travailleurs des villes chôment. Ce n'est pas la faute de la Providence, mais de la cupidité humaine qui ne voit que l'argent mis en circulation par les cultivateurs alimentera la caisse de nos commerçants et de nos industriels et leur fournira ainsi l'occasion d'employer plus d'ouvriers et de commis.

"Le gouvernement a fait tout son devoir à l'égard des chômeurs, à la ville comme à la campagne. Notre budget provincial a su trouver jusqu'ici plus de \$9,000,000, à leur distribuer en secours directs et indirects. Nous avons la ferme intention de persévérer dans nos efforts pour apporter un soulagement raisonnable aux chômeurs, dont le nombre diminue peu à peu, mais si la collaboration des associations de charité nous est éminemment précieuse il ne faut pas oublier que celle de tous les citoyens ne nous est pas moins nécessaire.

"Le souhait que nous formons aujourd'hui pour tous nos amis les ouvriers est que la saison rigoureuse prochaine voie s'atténuer le chômage dont souffre notre province, moins qu'ailleurs, il est vrai, mais tout de même assez rudement.

"En attendant la réalisation de ce vœu, que chacun ait le soin d'économiser sur ce qu'il gagne! Que la charité fraternelle qui a toujours caractérisé le peuple de chez nous s'exerce généreusement au profit de ceux qui demeurent encore sans emploi.

"Nous croyons fermement que des jours de prospérité générale reviendront pour notre population qui sait si bien les mériter en temps d'épreuve."

M. C.-J. Armand

M. C. J. Armand, ministre du travail de la province, de Québec, adresse aux ouvriers québécois ses meilleurs vœux à l'occasion de la fête du travail. "C'est un message de confiance que j'apporte à la population ouvrière de la province, non pas un message basé sur de stériles déclarations, mais sur l'action directe, sur les initiatives nouvelles, sagement contrôlées, sans doute, mais en mesure de prévenir le retour des catastrophes que nous connaissons. Ce message, je le transmets particulièrement aux organisations ouvrières de toutes dénominations et que j'estime grandement à la condition qu'elles soient respectueuses de la morale et de la loi civile. Puissent les chefs de nos associations ouvrières ne pas se laisser d'étudier les problèmes présents afin d'aider par leurs conseils sages, les administrations publiques qui, disons-le, sans fausseté, ont besoin de la collaboration de tous pour diriger l'économie de la nation dans des voies sûres, garantissant le bien public. La classe des ouvriers peut avoir confiance en l'avenir car les indices de relèvement de la situation économique ne manquent pas; c'est ce que nous fait espérer qu'au moment même où des lueurs d'espérance viennent illuminer l'horizon assombri de l'avenir économique du monde; notre pays et notre province en particulier seront les premiers à recueillir les rayons révélateurs du soleil de la prospérité générale. C'est le vœu que je forme très sincèrement pour le bonheur des ouvriers en cette fête du travail de l'année 1932".

Agent de la Russie

Québec, 3. — Le colonel Henry Morgan, représentant des importateurs de bois du Royaume-Uni, qui a assisté à la conférence impériale, a exprimé l'avis que M. L.-A. Taschereau l'a confondu avec un autre lorsqu'il a dit de lui qu'il était un agent de la Russie. C'est malheureux, dit-il, mais M. Taschereau m'a pris pour un autre.

Niveau élevé du fleuve

A partir du 2 septembre 1929, jamais le niveau du fleuve n'a été plus élevé qu'à cette date. Depuis 1920, selon les chiffres que nous avons pu obtenir de la Commission du port, l'échelle d'étiage indiquait 31 pieds et 2 pouces hier, soit 21 pieds et 5 pouces de plus que l'an dernier le même jour. On attribue cette hausse du niveau du fleuve à l'éclipsé qui s'est produite mercredi dernier. On connaît l'influence de la lune sur l'eau. C'est elle qui par son attraction exerce la cause du phénomène des marées. Voici le tableau du niveau du fleuve le 2 septembre depuis 1920: 1920, 22 pieds et 10 pouces; 1921, 28 pieds et 11 pouces; 1922, 29 pieds et 10 pouces; 1923, 29 pieds et 6 pouces; 1924, 30 pieds; 1925, 28 pieds et 8 pouces; 1926, 29 pieds et 2 pouces; 1927, 30 pieds et 4 pouces; 1928, 30 pieds et 8 pouces; 1929, 31 pieds et 4 pouces; 1930, 31 pieds; 1931, 28 pieds et 9 pouces; et 1932, 31 pieds et 2 pouces. Le jour même de l'éclipsé, le fleuve mesurait 31 pieds, son plus haut niveau de tout le mois d'août.

Le gouvernement fédéral s'empare du canal de la Beauharnois

Ottawa, 3. (S. P. C.) — Au cours des prochaines semaines, le Canada deviendra propriétaire du canal de Beauharnois, qui sera l'un des éléments de la canalisation du Saint-Laurent pour la navigation océanique jusqu'aux grands lacs.

Les titres sont en voie de rédaction. On sait qu'en autorisant l'entreprise de Beauharnois à détourner 53,072 pieds cubes d'eau par seconde pour produire de l'électricité, le gouvernement fédéral s'était réservé le droit de réclamer la propriété du canal, sans dédommements, sauf pour certains droits et certaines servitudes. Les terres et les ouvrages nécessaires au fonctionnement du canal comme voie de navigation deviendront aussi, paraît-il, propriétés de l'Etat.

En vertu de la loi, la compagnie qui exploitera les ressources hydro-électriques du canal devra jeter sur cette voie navigable les ponts que le gouverneur en conseil estimera nécessaires. Elle devra aussi entretenir ces ponts, fournir gratuitement de l'énergie électrique pour

l'éclairage, l'éclusage et l'entretien du canal, jusqu'à concurrence de 3,500 h. p. Si une quantité nécessaire d'énergie électrique est nécessaire au canal, la compagnie devra la fournir aux plus bas prix. Quant aux ponts, la compagnie peut en construire à arches fixes. C'est l'Etat qui paiera la construction de ponts mobiles, lorsque l'affectation du canal à la navigation rendra nécessaire ce type de ponts. Toutefois, la compagnie enlèvera à ses frais les arches fixes.

La compagnie restera propriétaire des ouvrages nécessaires à la production de l'électricité. De plus, paraît-il, l'Etat ne s'attribuera pas la propriété des ouvrages qu'en vertu des ententes en vigueur la compagnie peut céder à des chemins de fer ou à des municipalités, pour l'établissement d'embranchements ou de routes.

On apprend qu'en outre certaines autres conditions seront stipulées dans l'acte que signeront les deux parties.

La production minière

Elle a fléchi de \$5,000,000 au cours de l'année 1931

Québec, 3. — La production minière de la province de Québec pour l'année 1931 accuse une diminution évaluée à plus de cinq millions de dollars, d'après les statistiques officielles qui viennent d'être compilées. Le rapport annuel qui sera déposé devant la législature au cours de la prochaine session démontrera que la production n'a pas dépassé \$35,778,364, comparativement à \$41,558,740 pour l'année 1930. La diminution atteint donc un pourcentage de 13.1 pour cent. C'est dans le domaine des métaux non métalliques que la dépression s'est fait le plus sentir. La production de l'amiant qui était évaluée à plus de huit millions a baissé à \$4,800,000. La valeur totale des produits non métalliques a baissé de \$9,322,151 à \$5,516,899. Les matériaux de construction sont tenus fermes et leur valeur totale a même augmenté de \$17,909,907, à \$18,106,535. La production de cuivre a diminué de moitié en valeur, partie de \$10,425,801 pour tomber à \$5,735,154. Par contre, la valeur des 300,075 onces d'or a été de \$6,203,101, comparativement à \$2,930,480. En 1919, la production minière atteignait son apogée, soit une valeur de \$46,454,820.

Mollison à Québec

Québec, 3. — Le capitaine J.-A. Mollison, l'interprète aviateur écossais qui vient de faire seul la traversée de l'Atlantique de l'est à l'ouest, et qui est actuellement dans nos murs, a été hier midi, photo de la chambre de commerce de Québec, à un déjeuner qui lui a été offert au Château Frontenac.

Le capitaine James A. Mollison, a adressé la parole aux Québécois hier soir à la radio. Le discours a été transmis jusqu'à Vancouver.

Le couvre-feu

Hull, 3. (S. P. C.) — Adopté en 1895, un règlement municipal qui oblige les enfants à rentrer pour 9 heures le soir sera désormais appliqué à Hull.

Missions d'Afrique

Québec, 3. — Une touchante cérémonie d'adieu s'est déroulée dans la chapelle des sœurs missionnaires d'Afrique, à Sillery, alors que neuf postulantes et une sœur de l'institution ont assisté à un salut solennel avant de s'embarquer sur le "Montrose", du Pacifique Canadien, pour les missions d'Afrique. La chapelle était littéralement remplie de parents et d'amis pour cette impressionnante cérémonie.

La visite pastorale

Québec, 3. — Les collaborateurs de S. Ex. Mgr l'Auxiliaire pour la seconde partie de la visite pastorale seront le révérend Père Benoît, O. M. I., et M. l'abbé J. Lockwell. S. Ex. Mgr l'Archevêque prendra la visite pastorale dimanche 4 septembre à Giffard.

Mort accidentelle

Le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle hier dans le cas de Jean-Marie Lapierre, 9 ans, 54, 1^{ère} avenue, Ville LaSalle, mort subitement sur la chaise d'un dentiste de Verdun où il était allé se faire extraire des dents en compagnie de sa mère. L'enfant était sous l'influence d'un anesthésique lorsqu'il a succombé. Le Dr A. Roussel, assistant médecin légiste, a fait rapport disant que la mort était due à une syncope résultant d'une commotion.

L'élection de Jacques-Cartier

Québec, 3. (S. P. C.) — Sur le point de quitter Québec pour une excursion de chasse, le premier ministre, M. Taschereau, a démenti la nouvelle que l'élection du député de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative, en remplacement de M. Marchand, aurait lieu le 29 octobre.

Je ne sais pas d'où vient cette information, a dit M. Taschereau. Elle ne vient certainement pas de moi. Ni les membres du cabinet ni moi n'avons décidé si une élection aura lieu cette année dans Jacques-Cartier; encore moins, avons-nous fixé une date.

L'Ouest réclame

Ottawa, 3. — La question de la redistribution des sièges fédéraux dans le Canada provoque dans l'Ouest particulièrement un débat vigoureux. L'Ouest veut augmenter le nombre de ses sièges et non les diminuer. Le gouvernement du Canada se trouve toujours, au lendemain d'un recensement, en présence de deux difficultés ayant trait à la distribution des sièges: faire une nouvelle répartition en augmentant ou en diminuant le nombre des sièges dans certaines parties du pays, et équilibrer la représentation urbaine et rurale. Tous les dix ans aussi le gouvernement doit reviser la loi des banquets, mais c'est là une tout autre question.

Revenus en baisse

Ottawa, 3. (S. P. C.) — Pour la première fois depuis 1916, le total des revenus ordinaires des provinces du Canada a diminué en 1931, selon le rapport des statistiques publié hier. L'an dernier ces revenus ont atteint le chiffre de \$179,143,480, ce qui est une diminution de \$9,011,430. Le revenu par capita fut de \$17.29 en 1931 contre \$18.46 en 1930.

L'enseignement de l'histoire du Canada

(Propos d'un éducateur à des éducateurs)

C'est une femme qui écrivait naguère dans la *Canadian National Railways Magazine*: "En décembre 1935, le Canada pourra célébrer la 400ème anniversaire de sa première fête de Noël. Aucune contrée n'a eu une histoire plus digne d'admiration que celle qui nous est transmise par les annales du début du Canada. Peut-être aurons-nous, un jour, un poète épique pour nous broder un tableau immortel de l'héroïque découvreur, Jacques Cartier, défiant le désespoir de la Noël 1535. Quel pays ne pourrait manquer d'atteindre à la grandeur, s'il eût été nourri par une narration aussi intrépide de foi durable et de courage sans égal."

Lucy Doyle a raison. Ce qu'elle vient d'écrire n'est qu'un écho de la strophe bien connue:

Notre histoire est une épopée
Des plus brillantes exploits.
Faire de cette épopée, quand, dans nos classes, nous en racontons les glorieux épisodes, une leçon de courage, d'énergie, de fierté française et de fidélité à l'idéal des aïeux, tel doit être le souci constant d'un instituteur clairvoyant et patriote.

Pour atteindre à cette fin, l'humble maître d'école doit d'abord s'enthousiasmer lui-même pour notre histoire nationale. Cela ne se fait pas malaisé. Il aura vite fait de découvrir que nos ancêtres, hommes et femmes, étaient de grands Français et des chrétiens sans peur. D'où la conclusion à tirer devant les élèves: loin de rougir de leurs ascendances, ils ont le droit de s'en glorifier, ils ont surtout le devoir de continuer sur le sol d'Amérique la mission catholique et française que la Providence a bien voulu confier à notre race.

Une fois gagnée à l'amour d'une nationalité qui a donné naissance à toute une lignée de héros et d'héroïnes, l'instituteur n'aura pas grand-peine à épancher dans l'âme de ses élèves la flamme sacrée, engageant les générations de demain à se montrer dignes de celles d'hier.

Sans doute il faut pour rendre intéressante la classe d'histoire, appliquer les principes de pédagogie, connus de tous les professeurs. Il est nécessaire, par exemple, quand on parle d'un personnage en particulier, de rappeler brièvement le milieu où il vivait, la société et les mœurs de son temps. Il convient de raconter des anecdotes en y mettant le plus de vivacité possible et en faisant voir par des tableaux appropriés, les scènes de vie militaire, religieuse, domestique, qui forment la trame de notre histoire. Mais ce qui presse le plus, ce dont nous avons le plus besoin pour secouer l'apathie de nos compatriotes et pour les tirer d'une léthargie qui menace d'aboutir au suicide de notre race, ce qu'il faut inculquer aux générations qui montent, c'est la noble passion de perpétuer l'œuvre de nos pères et de nos mères, de ceux et de celles qui, au cours des trois derniers siècles, ont préparé par leurs sacrifices sans nombre, par leurs luttres incessantes et par leur sang versé, la miraculeuse survivance de la nationalité canadienne-française.

Il est beau, sans doute, de raconter l'exploit de Dollard des Ormeaux. Ce paladin de notre histoire nationale tenant tête dans un misérable fortin et avec seize compagnons seulement, à toute une armée d'Iroquois farouches et sanguinaires, surpasse par sa bravoure et son intrépidité le Léonidas de la Grèce, le Jules César de l'Empire romain, le Vercingétorix de la Gaule, et tous les soldats dont les faits d'armes racontés à nos enfants font battre leurs petits cœurs et invitent leur générosité à une courageuse imitation.

Il est beau sans doute de faire ressortir le grand rôle joué par nos aïeux. Quand l'homme était aux champs, la maman qu'on pouvait d'ordinaire regarder sans pitié, tachait d'augmenter les attraits du foyer et présidait à l'éducation de ses fils et de ses filles. Il lui arrivait souvent d'aller por-

ter elle-même à l'ouvrier des durs labours la collation, soutien des forces physiques, et le sourire affectueux, réconfort du cœur. N'est-elle pas une héroïne incomparable, la mère canadienne, lorsque, son mari disparu dans une embuscade ou parti au loin pour défendre la colonie menacée, elle refoule ses sanglots et redouble son labeur pour que ne soit pas interrompu le poème des moissons, ondulant sous la brise et nourricière des familles?

Il est beau sans doute de faire resplendir l'auréole de sainteté qui brille au front de Jeanne Leber, de Marguerite Bourgeoys, de Jean de Brébeuf et de tant d'autres. Leurs oraisons, leur charité, leurs œuvres d'apostolat ont attiré sur notre jeune nation la protection de Dieu; ils ont été l'étoile qui conduisit encore notre marche vers nos sublimes destins.

Où tout cela est beau, mais tout cela serait vain, s'il n'engendrait dans le cœur de nos élèves qu'une admiration stérile. "L'homme, s'écrie Henry Bordeaux, ne tient sa grandeur et sa durée terrestre que de ses antiques origines et de ses espérances. Isolé, son œuvre est éphémère; relié par la race, au passé, à l'avenir, il a le temps pour aller."

C'est cela qu'il est urgent d'imprimer dans l'esprit des jeunes. Il n'y a plus d'Iroquois à combattre. Nous avons pourtant à lutter ferme contre un danger qui nous guette et fait tous les jours de nouvelles victimes: l'anglomanie et l'anglicisation. Nos pères auraient souffert vain et en vain seraient morts pour sauver, tels les compagnons de Dollard, nos traditions françaises, si leurs indignes descendants abandonnaient lâchement les combats qu'il faut livrer sans cesse, afin d'assurer à notre langue maternelle le respect auquel elle a droit. Tout Canadien français ne peut être grand, vraiment grand, qu'à la condition de parfaire l'œuvre ancestrale. Il doit se souvenir de cette vérité partout et toujours, dans ses relations sociales comme dans l'organisation de son commerce ou de son industrie. C'est pour avoir oublié cette doctrine que tant de nos frères ont négligé de donner leur encouragement aux négociants canadiens-français et ont criminellement concouru à établir, en cette province catholique et française, l'hégémonie de l'or juif, le prestige insolent d'Israël et la puissance presque exclusive de la finance anglo-saxonne.

Nos jeunes filles doivent apprendre de nous, à la lumière de l'histoire, que leurs aïeules, leurs grand-mères et leurs mères leur ont légué un héritage à conserver, un héritage fait de simplicité, de droiture, de grâce française et de décision inflexible. Elles conserveront ce legs précieux par leur volonté de maintenir nos traditions nationales et nos croyances chrétiennes.

Si nous avons à déplorer tant de honteuses capitulations chez nos compatriotes, c'est peut-être qu'à l'école ils ont été trop rares les professeurs de fierté qui, en feuillettant les pages de notre histoire toutes frémissantes encore sous les souffles héroïques, ont su faire vibrer les jeunes cœurs d'ardent amour pour la race, et de zèle véhément pour les revendications légitimes de nos droits imprescriptibles.

Il est temps que nos chers élèves apprennent de nous qu'ils n'ont à incliner le front devant personne sur ce continent américain. Ils sont les fils des valeureux chevaliers et des nobles femmes qui n'ont pas su se fatiguer d'être grands. Ils sont des fils et des filles de héros: ils n'ont pas à en demander pardon.

Ces quelques remarques sont d'une importance souveraine. Il n'est que de réfléchir un peu pour être presque effrayés par nos responsabilités d'éducateurs. Nos élèves d'aujourd'hui seront les mères, les citoyens de demain. Si nous abordons notre tâche sans y apporter la compétence voulue, sans convictions, si nous faisons preuve no-

tamment d'une molle et sottise indifférence pour les fortunes de notre cher petit peuple, nous porterons devant l'histoire les stigmates honteux qu'infligeront à la race les trahisons, les lâchetés de ceux et de celles de nos enfants qui n'auront pas le courage de se montrer en tout et partout héroïquement Canadiens français.

J'ai connu un professeur d'histoire du Canada dont les cours devenaient de véritables conférences toutes pétillantes de flammes patriotiques. Ses élèves sont aujourd'hui prêtres, médecins, avocats, négociants. Pas un d'entre eux ne verse un encens inutile et bête devant la prétendue supériorité de la culture anglaise.

Chacun dans sa sphère est devenu un chef dont l'influence contribue à l'expansion de nos œuvres bienfaitrices et à l'amélioration sociale, morale, commerciale, religieuse du peuple canadien-français. S'il eût été un lâcheur ou simplement un tiède, ce maître d'école eût formé des cœurs, hélas! et des âmes à l'image de la sienne. Il nous appartient de faire comme lui et d'édifier, dans l'avenir, l'action redemptrice de notre enseignement.

Franc CYK

Voyage d'automne en Europe

Sous la direction de M. F. D. Baril, de l'agence de Voyages Hone, un groupe important de Canadiens s'embarquera à bord de l'Empress of Britain, le 17 septembre, pour un voyage de 26 jours en Europe. L'itinéraire comprendra l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et la France.

Durant leur séjour d'une dizaine de jours à Paris, les voyageurs auront le privilège de voir les Grandes Eaux à Versailles, et d'assister à l'ouverture du salon de l'automobile qui marque le commencement de la grande saison d'automne, la société élégante ayant quitté les plages pour réintégrer la capitale, heureuse de retrouver l'éclat de la vie parisienne.

Les personnes qui auraient l'intention de prendre part à ce voyage voudront bien sans retard adresser leurs adhésions aux organisateurs, Les Voyages Hone, 660, rue Sainte-Catherine ouest, à Montréal, étant donné que le nombre des participants est limité.

MAISONS D'EDUCATION

Apprenez l'Electricité
Cours du soir ou du jour
AN COURS DU SOIR
PRACTIQUE ET THEORIE
Moteurs, électriciens, transformateurs, traction électrique, etc. Devenez un électricien expert et doublez votre salaire. Instruction élémentaire seulement requise.
GAGNEZ TOUT EN APPRENANT
Canadian School of Electricity Ltd.
1445 rue Bleury

Collège St-Joseph

Berthierville
Enseignement commercial bilingue.
130 Franco-Américains
J.-O. LUSSIER, C.S.V., Directeur.

OUTREMONT BUSINESS COLLEGE

2420 Ave. Parc Cres. 7229
L'école que vous choisirez si vous vous informez
Jour - Filles seulement
Soir - Les deux sexes. Tous les cours en anglais avec sténographie et grammaire françaises. Contact immédiat d'élèves anglaises. Conversation anglaise une heure tous les jours. Sténographie, Dactylographie, Comptabilité, etc. Enseignement de tout premier ordre.
Mlle E. CROTEAU, directrice.

Arome de fleurons frais

LE THÉ VERT "SALADA"

'Tout frais des plantations'

MAISONS D'EDUCATION

COLLÈGE O'SULLIVAN

1015 rue Ste-Catherine Est, près Amherst
VERDUN — 408 Wellington, coin ave de l'Eglise.
MONTREAL — 1407 Mountain, coin Ste-Catherine O.

COURS SUPERIEUR D'ANGLAIS

Enseignement commercial complet — Instruction personnelle — Emplois pour gradués.
COURS DU JOUR ET DU SOIR — OUVERT TOUTE L'ANNEE — BIENVENUE AUX VISITEURS
La plus importante école commerciale du Canada — 500 Clavographs a gagné le PREMIER PRIX à l'exposition mondiale de Saint-Louis et les PLUS HAUTS HONNEURS BRITANNIQUES à l'exposition de l'Empire Britannique à Wembley, Londres, Angleterre.
Prospectus gratuits — Tél. Harbour 7634, York 1010, Marquette 3201.



E. J. O'Sullivan, M.A.

Collège "Sacré-Coeur"

dirigé par les Frères du Sacré-Coeur
100, Boulevard Laframboise, St-Hyacinthe, P.Q.

Cours primaire supérieur complet
PENSIONNAIRES — INTERNES — EXTERNES

Réouverture le 7 septembre 1932

Maison entièrement rafraîchie, agrandie, remeublée.
Demander le prospectus au R. Frère Directeur.
Les "Anciens" de la période 1902-1912, sont priés d'envoyer leur adresse au Directeur du Collège.

Cours particuliers LES HIRONDELLES

Mlle Saint-Germain
Seule maison d'éducation autorisée à la succession de l'institut établi sous ce nom par la fondatrice des Cours particuliers, Mlle Hermine Lanctôt.
METHODE UNIQUE. MODERNE. SUPERIEURE DANS LES DEUX LANGUES

Avantages de l'enseignement simultané joints aux avantages de l'enseignement individuel.
Programme intéressant. Cercle d'Etude. Réunions et Conférences pour la formation intellectuelle et morale de la jeunesse féminine. Piano, Élocution, Sténographie, etc. Salles d'étude spéciales d'après l'âge des élèves.
Rentrée: jeudi, 1er septembre. Demander le prospectus.
204 BOULEVARD SAINT-JOSEPH EST
Téléphone: BELAIR 1221. Tramways St-Denis ou St-Laurent.

Séminaire de Sainte-Thérèse

Collège classique fondé en 1825, situé à 17 milles au nord de Montréal sur la route nationale des Laurentides. Facilités exceptionnelles de communications par le Pacifique Canadien et l'Autobus. Prospectus sur demande.

Entrée: 7 septembre.

COLLEGE DE ST-LAURENT

Dirigé par les Religieux de Sainte-Croix
INTERNAT ET EXTERNAT
COURS CLASSIQUE ET PREPARATOIRE FRANÇAIS
COURS COMMERCIAL ET SCIENTIFIQUE
PREPARANT AUX ECOLES SUPERIEURES
ATTENTION SPECIALE A L'ANGLAIS ET AUX MATHEMATIQUES
Tél. R. P. Supérieur: BYwater 0411
Parloir: BYwater 0483
Ville Saint-Laurent — Tramway de Cartierville
ENTREE LE 8 SEPTEMBRE

Voyage d'une amicale

Les membres de l'amicale Saint-Jean-Berchmans-Garnier sont invités à prendre part à un voyage au noviciat des Frères de l'Instruction Chrétienne, demain, beau ou mauvais temps. Départ de l'école, angle Chambord et Marie-Anne à 1

heure p.m. Programme à Laprairie: réception intime, visite au cimetière, Salut du Très Saint-Sacrement, visite du jardin botanique et de l'institution.

Les membres propriétaires ou possesseurs d'automobiles sont invités à prêter leur généreux concours pour le succès de cette fête. (Communiqué).

MAISONS D'EDUCATION



200, rue Sherbrooke ouest

COURS DU JOUR

Entrée le 6 septembre

COURS TECHNIQUE:—Quatre années d'études. Enseignement théorique et manuel. Laboratoires et ateliers des mieux outillés.

COURS DES METIERS:—Deux ou trois années d'études. S'adressent aux jeunes gens qui désirent se préparer à l'exercice d'un métier.

COURS D'APPRENTISSAGE:—Trois années d'études pour les typographes en collaboration avec l'industrie.

COURS SPECIAUX D'AUTOMOBILE:—Cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile préparant à l'obtention de la licence de mécanicien en véhicules moteurs délivrée par le Gouvernement de la Province de Québec.

Les élèves ayant terminé leur cours primaire, complémentaire ou supérieur et qui désirent se créer une carrière honorable et payante, ont intérêt à venir nous consulter. Nous leur montrerons comment arriver rapidement et sûrement au succès.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétaire. Tél. Harbour 2595

COLLEGE de LONGUEUIL

Sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes
Site magnifique, à 15 minutes de Montréal par l'Autobus, arrêt au Collège. Cours commercial complet, français et anglais, préparation aux Ecoles spéciales: Ecole des Hautes Etudes, Ecole Technique, etc. Installation des plus modernes. Demandes notre prospectus.

Communication: AUTOBUS: Départ de Montréal, à l'angle des rues Bordeaux-Ontario — LE CANADIEN NATIONAL
Adresse: Collège de Longueuil, Chemin Chamby, Longueuil, Qué.
Téléphone: Longueuil: 65

Rentrée des pensionnaires, MARDI, le 6 SEPTEMBRE.

COLLEGE NOTRE-DAME

Côte-des-Neiges

Dirigé par les Religieux de Ste-Croix

Site magnifique en face de l'Oratoire St-Joseph
Préparation au classique et cours commercial complet
Cours spéciaux de dessin, de diction, de gymnastique, de musique vocale et instrumentale
Soins particuliers donnés aux jeunes
La cuisine, les réfectoires, les dortoirs et l'infirmerie — le tout à l'épreuve du feu — sont sous les soins des Soeurs de la Ste-Famille.
Entrée: le mardi, 6 septembre Tél.: ELwood 2406

ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE

à la maison-mère des SS. NN. de Jésus et de Marie,
1420 Boulevard Mont-Royal, Outremont. Tél. ATI. 6300

Professeurs attachés à l'Ecole
PIANO: Monsieur ALFRED LALIBERTE
COMPOSITION: Monsieur CLAUDE CHAMPAGNE
ORGUE: Monsieur RAOUL PAQUET

Cette Ecole s'ouvrira le 6 SEPTEMBRE (mardi)

Pour tout renseignement s'adresser à la Directrice des Etudes musicales de l'Institut.

COLLEGE DE MONTREAL

dirigé par les MM. de Saint-Sulpice

Pensionnat et Externat — Cours Classique

RENTREE LE 8 SEPTEMBRE

1931, SHERBROOKE OUEST Tél. FITZroy 1356

COLLEGE SAINTE-MARIE

EXTERNAT ET DEMI-PENSIONNAT

Dirigé par les Pères Jésuites.

Entrée le 8 septembre.

1180, rue Bleury — Montréal — Tél. LA. 5962

INSTITUT PIE X Cours Privés de Mlle Lalumière

4259 rue Christophe Colomb : Cherrier 1453
Les classes commenceront le MERCREDI, 7 SEPTEMBRE. Cours primaire complet, cours commercial, en français et en anglais, par groupes ou individuellement. Classe enfantine pour garçons et filles l'après-midi seulement. Salle d'étude. Piano. Diction. Cours du soir.

Pensionnat Ste-Agathe-des-Monts

Dirigé par les Filles de la Sagesse

Site idéal pour la santé, air pur et vivifiant des montagnes. Brevets d'enseignement de la Province. Cours commercial bilingue. Musique, Dessin, Peinture, Pyrogravure, cuir, émail, etc. Travaux à l'huile.
Entrée le 6 septembre.

INSTITUT LAROCHE Enrg.

Commercial, classique — Brevets

Conversation anglaise, sténographie bilingue, claviers, etc. Cours strictement privés JOUR — SOIR — deux sexes. Aussi leçons à domicile.

2 Ecoles: 1625 St-Denis — HA. 2772
et 7060 St-Denis — DO. 6458

PROF. RENE SAVOIE

L.C., E.B.A., B.S.A.

Cours Classique et Commercial

LEÇONS PARTICULIÈRES

Brevets

Par appointment

1448 Ouest, rue SHERBROOKE

Près rue Guy. Tél.: PL. 6717-7571

COLLEGE DE BEAUHARNOIS

Sous la direction

des Clercs de Saint-Viateur

Rentrée le 7 septembre

Cours commercial bilingue

Communications faciles — Site

excellent

DEMANDER PROSPECTUS.

COURS PRIVES

Mademoiselle A. Lalumière

8160 rue St-Denis DUpont 4980

Les cours commencent le 7 septembre

Cours primaire. Classe enfantine pour

garçons et filles.

DESSIN — PASTEL — PEINTURE.

Externat Classique de Sainte-Croix

Eléments latins à Belles-Lettres

inclusivement

2331 Létourneux

741 CLAVAIL 0008

RENTREE: LE 7 SEPTEMBRE

Couvent de Marie Réparatrice

1025 Mont-Royal ouest

DOLLARD 5737-27

Leçons particulières: Français-Anglais

Sténographie bilingue.

Quelques-uns des principaux personnages de l'équipe d'astronomes venus de différentes parties du monde qui ont tenté des expériences hier à Magog. Cette expédition était la plus importante organisée depuis environ trente ans. La vignette no 1 représente le Dr et Mme J.-H. Oort, de l'Université de Leyden, Hollande, préparant l'instrument avec lequel ils devaient photographier le spectre de la chromosphère visible trois secondes avant l'éclipse totale. M. l'abbé Georges Lemaitre (3) de l'Université de Louvain, Belgique, un des plus célèbres mathématiciens du monde. M. Lemaitre, quoique ne faisant partie d'aucune expédition cette année, s'est rendu à Magog dans l'espérance d'être témoin de l'éclipse totale. (2) Dr M. Minnaert, de l'Université d'Utrecht, Hollande. En bas, un appareil télescopique. A gauche, M. R.-H. Haslam, de l'Université McGill, de Montréal.

La Page féminine

Ma première conférence

En quittant mon petit bureau, mardi midi, j'étais loin de me douter que je m'en allais ni plus ni moins donner une conférence... une conférence sur l'éclipse, et imprévue, s'il vous plaît! Mais je tiens à dire tout de suite que je ne suis pas coupable de ce péché grave; il n'y avait ni réflexion suffisante ni consentement, je ne m'en suis aperçue qu'après que tout eût été fini.

Je m'attablai, comme à l'ordinaire, au restaurant où les petites filles de table me connaissent et viennent souvent me causer de leurs petits romans et me confier leurs inquiétudes ou leurs espérances. Elles ne lisent pas beaucoup les journaux et avaient entendu parler de l'éclipse vaguement, par des gens qui "se font des peurs". L'une me dit: "Peut-être, Mademoiselle, qu'il y a un danger pour nous autres?" Et l'autre: "Il paraît qu'il y a un monsieur de Montréal qui se promet d'envoyer une bombe là-dessus..." Puis une troisième: "Moi, j'ai pas peur pas en toute, j'irai pas à ça, des éclipses..."

C'est à ce moment-là que j'ai débüté dans l'art oratoire. Même que je n'ai pas eu besoin, pour mettre ma langue et ma voix en forme, de m'emplit la bouche de cailloux, comme Démétrius, ni d'aller pérorer au bord de la mer au milieu des vagues mugissantes; le foie de ceux que j'avais sous la dent faisait l'affaire, il était dur comme pierre et je soupçonnais même ce veau d'avoir été un boeuf; que voulez-vous, en ces temps où il faut tant lutter pour gagner l'estime des gens, même la gent bovine est chatoilleuse sur l'âge et ne l'avoue pas facilement. Pour le bruit, l'appareil radiophonique s'en chargeait.

Il s'était fait une acclamie chez la clientèle, d'habitude plus nombreuse à cette heure-là, c'est pourquoi je me suis trouvée avec trois ou quatre auditrices n'ayant rien de mieux à faire que de m'écouter. J'ai rassuré de mon mieux la première et lui ai dit qu'il n'y avait pas le moindre danger pour sa peau ni la mienne, que l'éclipse était un phénomène absolument naturel, la lune poursuivant sagement sa marche ordonnée de toute éternité et que le soleil était trop bon garçon pour nous faire des mauvais coups parce que sa modeste sœur allait le cacher à nos yeux pour quelques secondes, étant donné que ça ne lui arrive qu'à tous les deux ou trois siècles au même endroit. Quant à la bombe, j'ai certifié à ma deuxième interlocutrice qu'elle serait aussi inoffensive au soleil et à la lune que celle trouvée il y a quelque temps chez notre premier ministre; comme cette dernière histoire était ignorée de mes petites amies, j'ai fallu allonger un tant soit peu ma causerie pour leur en parler.

J'ai cru bon d'insister un peu plus en répondant à la troisième, qui n'avait pas peur et ne croyait pas à la venue de l'éclipse. "Celle pauvre petite! me dis-je, elle ne peut-être être la plus saine de toutes puisqu'il y aura pour elle un élément de surprise". Elle aurait été capable de faire une syncope, si j'expliquais de mon mieux à lui expliquer ce qui allait se passer entre la terre, la lune et le soleil; j'ai tracé au crayon un grand cercle et un moyen, avec un plus petit qui les séparait et j'ai tiré autant de lignes qu'il en fallait pour cette sommaire démonstration. Avec des termes simples à leur portée, je leur répétai ce que j'avais lu de l'éclipse dans notre journal.

La première avait la figure épanouie et n'avait plus peur du tout. Elle dit: "Non, mais faut-y être sûr!" et s'en fut servir un client. Celle qui avait parlé de la bombe conclut: "Comme ça, ça doit être un toqué, celui qui voulait bombarder la lune, j'ai dire ça chez nous." La troisième resta dans la doute. Elle ne m'a crue qu'à demi et ne s'attendait pas à voir grand-chose le lendemain après-midi.

"Vous nous en ferez encore, des discours, Mademoiselle?"

— Des conférences comme celle-là, mes amies, je vous en donnerai tant que vous en voudrez. A condition que vous enleviez du programme le foie et que vous ajoutiez... foi à mes paroles.

JEANNE

L'entretien des accessoires de buanderie

Pour celles d'entre vous, mesdames, qui habitent une maison entière avec cour et jardin, il n'y a pas que les pièces intérieures qui sollicitent vos soins, vous avez encore à veiller au bon ordre de ce qu'on appelle les communs, ou similaires, et au bon état de tous les accessoires.

Il me semble que c'est le moment d'en passer l'inspection. Commençons par la buanderie.

BAQUETS EN BOIS

Les lessiveuses sont en parfait état, mais les baquets en bois, par suite des variations atmosphériques, menacent de tomber en morceaux; le bois a terriblement travaillé, ou joué, ce qui, en la circonstance, revient au même. Si le mal n'est pas trop grand, vous empêcherez le bois de jouer en l'imprégnant d'une solution saturée de sel marin; le badigeonner abondamment à l'extérieur et le remplir d'eau salée, le laisser ainsi assez longtemps, huit jours par exemple. Ce serait encore mieux si l'on pouvait faire baigner complètement dans l'eau salée.

Pour transformer un baquet en bois en véritable réservoir, sans doublage de zinc, 1° Vérifier le baquet, boucher tous les joints, toutes les fissures avec du mastic;

2° Faire fondre ensemble, au bain-marie, de la cire, de la résine, de la paraffine par parties égales;

3° Appliquer cette composition avec un pinceau, sur la surface intérieure du baquet;

4° Pour préserver l'enduit et assurer sa conservation, couper des bandes de mousseline de 20 centimètres de largeur et en garnir tout l'intérieur du baquet. On les fait adhérer, après les avoir posées sur l'enduit, en les appuyant très fort avec un fer à repasser bien chaud.

Un baquet ainsi préparé servira plusieurs années sans aucune réparation.

CORDES

Les cordes qui servent à étendre le linge et toutes celles que l'utilisation domestique met en contact avec l'eau, sont exposées à une prompte détérioration. Non seulement la nourriture, mais les rats sont aussi une menace, surtout pour les cordages tendus au grenier.

Voici une préparation qui va les mettre à l'abri des deux ennemis: Préparer un bain de sulfate de cuivre, 200 grammes environ pour 10 litres d'eau. Faire bien dissoudre et plonger le paquet de cordes, le laisser huit jours, puis le faire sécher. (Avant d'être plongées dans le bain, les cordes doivent être bien sèches.)

Donc, sorties du bain et de nouveau bien sèches, les plonger encore, mais cette fois dans une eau de savon de Marseille (10 pour 100 de savon).

L'eau savonneuse doit être abondante, pour que la solution pénètre partout, jusqu'au centre du cordage.

Il se produit une action chimique qui décompose le sulfate de cuivre en savon de cuivre insoluble, et rend le chanvre impénétrable. De plus, les rongeurs, pour lesquels ce savon est un poison, se gardent bien d'y mettre la dent.

ROBINETS, CONDUITES D'EAU

Si l'eau arrive directement dans la buanderie, vérifiez les robinets. S'il y en a un qui fuit, inutile d'appeler un plombier.

Faire fondre séparément du suif et de la gomme par parties égales, mélanger ces deux fusions en y ajoutant une troisième partie égale de graphite finement pulvérisé. Enduire de cette composition le robinet malfaiseur.

Vous pouvez conserver ce produit, et le faire légèrement chauffer seulement, à chaque emploi.

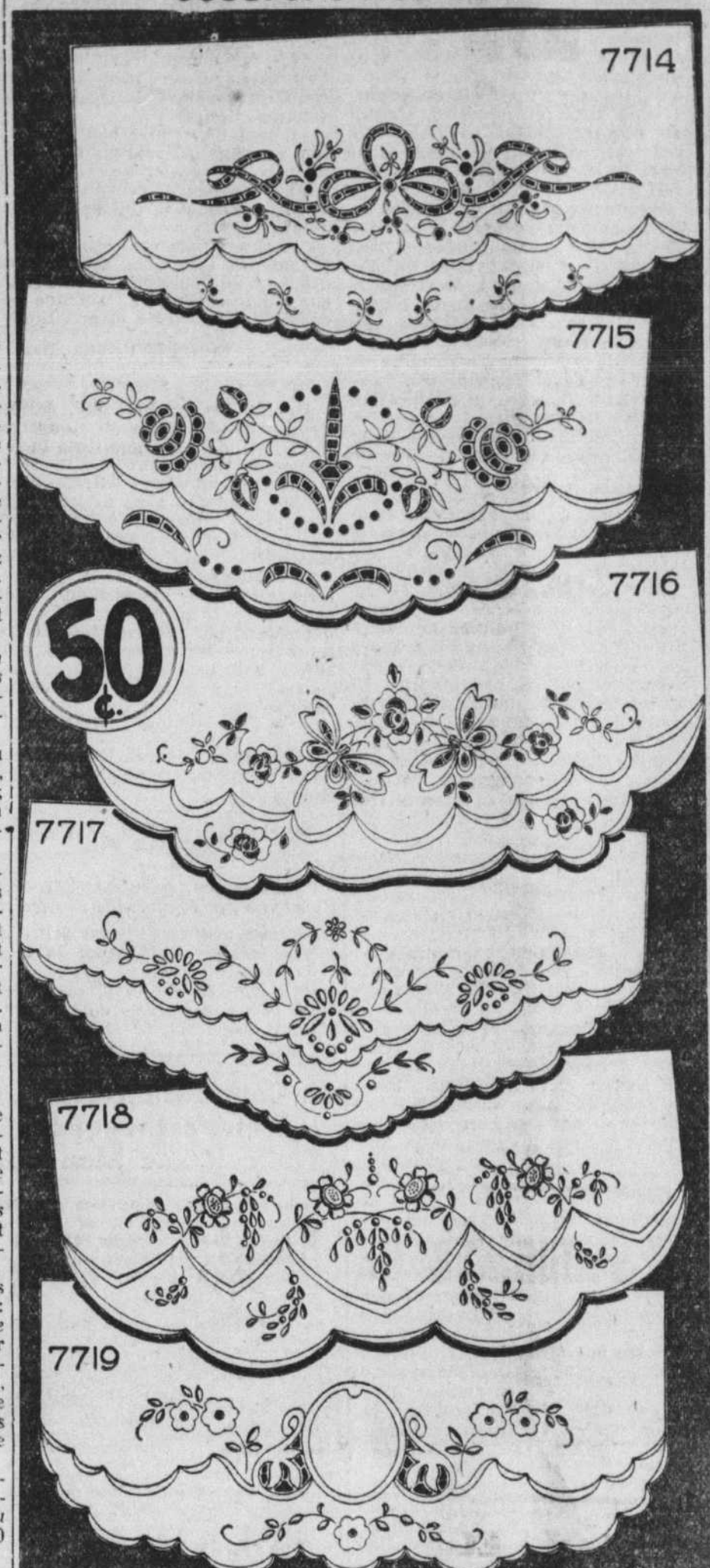
FUITE D'EAU

Si une fuite d'eau se produit apparemment, voici un excellent moyen de l'arrêter: Prendre de la farine de graine de lin sèche, en mettre une poignée sur la fente et lier solidement avec un chiffon et une forte ficelle autour du tuyau. La farine forme une sorte de ciment qui suffit à arrêter la fuite, au moins pendant plusieurs heures.

Ce procédé est applicable à toutes les fuites d'eau.

Pour les tuyaux de plomb, on peut aussi les marteler au niveau de la fissure, pour en rapprocher les bords. Il va de soi que la fuite d'eau doit être apparente, pour y

OCCUPONS NOS LOISIRS



SUPERBES DESSINS POUR OREILLERS A FESTON DOUBLE
7714 à 7719. — Tais d'oreillers à feston double. Patron à tracer, 15c chaque numéro. Au fer chaud, 2 dessins du même numéro pour 25c. Estampées sur coton circulaire Wabasso, 59c chacune ou \$1.10 la paire. Sur coton Wabasso fini toile circulaire à oreillers, 89c chacune ou \$1.75 la paire. Coton à broder C.B. blanc ou de couleur, 30c.

Coupon de patrons GORCY
3 septembre 1932

Ci-inclus pour patrons Nos.....
Nom.....
Adresse.....

Adresser toutes commandes au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Service des patrons, Montréal.

remédier tout de suite. Sinon, il faut la rechercher le plus vite possible, en fouillant le sol au besoin.

Bien entendu, les robinets et conduits extérieurs seront traités de même manière, et puisque nous voici dans la cour, terminons notre causerie par les soins à donner aux tuyaux d'arrosage.

TUYAUX D'ARROSAGE

Ils se crevent ou se fendent assez vite, mais il est très facile de réparer soi-même.

Se procurer un peu de caoutchouc, le faire dissoudre dans une huile volatile: huile de térébenthine, pétrole ou benzine. (Se méfier du feu.)

Le caoutchouc ne se dissout pas tout à fait, mais suffisamment pour former une pâte molle.

Chauffer alors la partie endommagée du tuyau et y appliquer immédiatement la composition; laisser sécher et répéter l'opération une ou deux fois.

Les tuyaux raccommodés valdront des tuyaux neufs.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241).

guêtres blanches et le chapeau gris, la boutonnière fleurie étaient connus de toute la ville et figuraient même avec succès dans les revues locales.

"Qu'il faut peu de choses pour changer le cours de la vie!" pensa Rosamée. Ce soir, je lui disais tout, et l'un par l'autre, nous nous perfectionnions, nous réalisions ce que Dieu voulait de nous. J'ai dit non, et nous voici, chacun de notre côté, désemparés, nous demandant vers quelle rive le flot nous jettera.

Deux ans auparavant, elle n'eût peut-être pas pensé ainsi: l'éducation sérieuse, mais un peu positive qu'elle avait reçue ne l'habitait pas à voir au-delà du réel, la mer d'infini qui nous entoure et vient battre notre âme ne demandant qu'à l'envahir et à la remplir toute. La vie profonde du grand Saint de la lande avait creusé en elle une avenue de lumière où, d'abord, elle s'était avancée, indécise, mais vite rejointe par Vincent, celui qu'elle appelait encore "mon jeune frère", elle s'était laissée en-

trainar par lui sans demander d'où venait l'emprise qu'elle subissait.

Élevé par des maîtres qui avaient, à la fois, formé son intelligence et son cœur, Vincent ne ressemblait pas au troupeau de jeunes hommes, courant après le plaisir, dont Philippe Hourcade était l'une des figures les plus représentatives; nettement, il se distinguait des autres, et on le lui pardonnait parce que, quoique très jeune encore, il avait déjà une personnalité affirmée qui imposait silence aux railleries. Admirablement doué pour les lettres, il se fut aussi bien consacré aux sciences ou aux arts; il réussissait à tout ce qu'il entreprenait, et longtemps il s'était demandé quelle serait sa voie.

Avant tout, il portait au cœur le désir très noble de se dévouer. L'enseignement paraissait lui en offrir le moyen, il s'était tourné vers l'Ecole normale et suivait les cours de la Faculté. Entre temps, sans attendre le moment où il pourrait jeter dans d'autres âmes tout ce qui bouillonnait au fond de la sienne, il s'en allait, le diman-

Faits et glanes

"JE FERA LA MAMAN"

C'est une touchante anecdote que rapportent les journaux italiens.

La reine d'Italie se trouvait à Sant'Anna di Valdieri, lorsque survint, au cours de manœuvres alpines se déroulant dans la région, un accident d'automobile qui coûta la vie à un soldat.

Or, comme la reine était allée visiter trois autres militaires blessés, elle apprit que la victime de l'accident était née de père et mère inconnus, et que, de ce fait, aucun parent n'accompagnerait son cercueil.

— Eh bien, dit Hélène d'Italie, je ferai la maman.

Et, en effet, aux obsèques, on vit la reine, suivie de sa cour, des officiers du régiment et de toute la population, accompagner à leur dernière demeure les restes d'un simple soldat qui, grâce à la charité de sa souveraine, eut des funérailles dignes d'un très haut personnage officiel.

COURAGE D'ENFANT

Hélène s'est écorché le genou et ne veut pas se laisser soigner. Mais, soudain, elle réfléchit, et se décide en disant:

— Plus ça me fera mal, plus ce sera un beau sacrifice.

HISTOIRE

Loulou a écouté avec beaucoup d'attention l'histoire des petits-fils de Clotilde égarés par leur oncle. Il se souvient du mot fatal de la reine: "J'aime mieux les voir morts que perdus!"

A quelque temps de là, son professeur lui demanda:

Pourquoi les barons ont-ils déposé Charles le Chauve?

Loulou répond sans hésiter:

— Parce qu'il n'avait pas de cheveux pour porter la couronne.

Retraites fermées

MONASTÈRE DE MARIE REPARATRICE, 1025 MONT-ROYAL OUEST, MONTREAL.

Du 16 au 19 septembre pour jeunes filles.

Du 29 septembre au 2 octobre pour jeunes filles.

Du 3 au 6 novembre pour jeunes filles.

Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements, s'adresser à la Directrice.

A l'Oratoire, demain

MGR GAUTHIER PRÉSIDENTERA LA CÉRÉMONIE RELIGIEUSE DES SYNDICATS CATHOLIQUES. L'ABBE L. LACOMBE FERA LE SERMON.

S. E. Mgr Gauthier présidera la cérémonie religieuse organisée par les Syndicats catholiques et nationaux à l'Oratoire Saint-Joseph, à l'occasion de la fête du travail.

Cette cérémonie aura lieu demain, à 2 h. 30 de l'après-midi.

M. l'abbé L. Lacombe, vicaire à

la paroisse de Saint-Joseph, rue

Notre-Dame, 430, Notre-Dame est, Ville.

Visitation. Pas de faire-part.

On annonce pour samedi, 10

septembre, le mariage de Mlle Simone Chabot, fille de M. Philias

Chabot, décédé, avec M. Jean-Marie

Loiselle, fils de M. Timothée Lo-

iselle. La bénédiction nuptiale leur

sera donnée à sept heures, heure

avancée, en l'église St-Pierre, rue

Visitation. Pas de faire-part.

On annonce pour samedi, 10

septembre, le mariage de Mlle Simone

Chabot, fille de M. Philias

Chabot, décédé, avec M. Jean-Marie

Loiselle, fils de M. Timothée Lo-

iselle. La bénédiction nuptiale leur

sera donnée à sept heures, heure

avancée, en l'église St-Pierre, rue

Visitation. Pas de faire-part.

On annonce pour samedi, 10

septembre, le mariage de Mlle Simone

Chabot, fille de M. Philias

Chabot, décédé, avec M. Jean-Marie

Loiselle, fils de M. Timothée Lo-

iselle. La bénédiction nuptiale leur

sera donnée à sept heures, heure

avancée, en l'église St-Pierre, rue

Visitation. Pas de faire-part.

On annonce pour samedi, 10

septembre, le mariage de Mlle Simone

Chabot, fille de M. Philias

Chabot, décédé, avec M. Jean-Marie

Loiselle, fils de M. Timothée Lo-

iselle. La bénédiction nuptiale leur

sera donnée à sept heures, heure

avancée, en l'église St-Pierre, rue

Visitation. Pas de faire-part.

On annonce pour samedi, 10

septembre, le mariage de Mlle Simone

Chabot, fille de M. Philias

Chabot, décédé, avec M. Jean-Marie

Loiselle, fils de M. Timothée Lo-

CHEZ EATON

SPECIAL! COFFRE DE 42" EN NOYER MASSIF

avec intérieur cédreux

Ideal pour emmagasiner les couvertures et articles de literie.

Créé spécialement pour EATON. Construction solide, qui durera une vie entière. Environ 42".

Noyer massif séché au four — avec intérieur de 3/4" de cède rouge du Tennessee. Fini avec bande de métal à l'épreuve de la poussière, glisseur et support du couvercle combinés, et serrure automatique.

Achetez-en pour votre propre foyer, ou comme cadeau à la mariée d'automne.

Téléphone: PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin.

Au sixième chez Eaton — Rue Sainte-Catherine

\$16.95

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Saint-Denis de Montréal, donnera le sermon de circonstance.

Il y aura Salut du Très Saint-Sacrement, acclamations, cantiques et motets et chant de "O Canada".

L'Académie St-Denis

L'Académie Saint-Denis, dirigée par la Congrégation Notre-Dame, ouvrira ses portes le 6 courant.

Poèmes

MORISON DE VIE, PAR JEAN-LOUIS GUAY

C'est le livre d'un malade qui, sur son lit de douleur, bénit la vie et la chante.

Ce volume, de 176 pages, rempli de nobles sentiments et de sincérité, procure au lecteur de tout âge une lecture agréable autant qu'édifiante.

En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1.00 franco.

DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430, Notre-Dame est, Ville.

PETIT CARNET

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour samedi, 10

septembre, le mariage de Mlle Simone

Chabot, fille de M. Philias

Chabot, décédé, avec M. Jean-Marie

Loiselle, fils de M. Timothée Lo-

iselle. La bénédiction nuptiale leur

sera donnée à sept heures, heure

avancée, en l'église St-Pierre, rue

Visitation. Pas de faire-part.

On annonce pour samedi, 10

septembre, le mariage de Mlle Simone

Chabot, fille de M. Philias

Chabot, décédé, avec M. Jean-Marie

Loiselle, fils de M. Timothée Lo-

iselle. La bénédiction nuptiale leur

sera donnée à sept heures, heure

avancée, en l'église St-Pierre, rue

Visitation. Pas de faire-part.

On annonce pour samedi, 10

septembre, le mariage de Mlle Simone

Chabot, fille de M. Philias

Chabot, décédé, avec M. Jean-Marie

Loiselle, fils de M. Timothée Lo-

iselle. La bénédiction nuptiale leur

sera donnée à sept heures, heure

avancée, en l'église St-Pierre, rue

Visitation. Pas de faire-part.

On annonce pour samedi, 10

septembre, le mariage de Mlle Simone

Chabot, fille de M. Philias

Chabot, décédé, avec M. Jean-Marie

Loiselle, fils de M. Timothée Lo-

iselle. La bénédiction nuptiale leur

sera donnée à sept heures, heure

avancée, en l'église St-Pierre, rue

Visitation. Pas de faire-part.

On annonce pour samedi, 10

septembre, le mariage de Mlle Simone

Chabot, fille de M. Philias

Chabot, décédé, avec M. Jean-Marie

Loiselle, fils de M. Timothée Lo-

iselle. La bénédiction nuptiale leur

sera donnée à sept heures, heure

avancée, en l'église St-Pierre, rue

Feuilleton du "Devoir"

La fontaine de l'oasis

par JEANNE DE COULOMB

7. (suite)

Rosamée l'avait vue souvent au premier rang de l'ampthéâtre les jours où le jeune professeur parlait à la foule élan-

gante, et cette vieille figure lui avait rappelé certains pastels du XVIIIe siècle, rencontrés dans des galeries de peinture au milieu de

jeunes et frais minois qu'ils faisaient ressortir: des traits un peu

gras, des cheveux gris, relevés en racine droite, des lèvres minces et rentrées sur une bouche dégar-

nie; au bas de la joue gauche, un bouquet de poils, et, sous le nez

Le pont de Gaspé ou pont "Monseigneur Ross"

Sa structure — Son nom — Ses conséquences

Gaspé, 30 août. (Spécial au Devoir). — Le pont de Gaspé sera donc bientôt une réalité. Conçue d'abord et conçue sur de beaux plans, puis abandonnée comme irréalisable, son idée, poussée vigoureusement de l'avant par l'évêque animateur d'énergie qu'est S. E. Mgr Ross, atteindra enfin à sa parfaite exécution. Et ainsi, le rêve fera place à la réalité, l'idée au fait.

Encore quelques jours et ce ne sera plus le pont lui-même qui marchera lentement d'étape en étape, mais bien le piéton qui marchera tout réjoui sur son trottoir spacieux pour traverser gaiement le bras de mer qui devenait parfois dans le passé une cause d'inquiétude et d'angoisses. Encore quelques jours, dis-je, et le roulement de ce pont dans l'imagination et l'esprit de ceux qui l'ont projeté et exécuté sera remplacé par le roulement des autos sur son pavé uni comme la mer en repos. Encore quelques jours, enfin, — on nous assure que ce sera vers le 15 septembre — et le pont de Gaspé sera inauguré officiellement, béni solennellement, baptisé, pour ainsi dire, religieusement et civilement.

Or, c'est la coutume, lorsque quelque baptême s'annonce, les parents et les amis des parents se réunissent pour l'ordinaire autour de l'épouse mère, afin de voir la couleur des yeux, d'examiner les traits — toujours polis, il va de soi — et de relever les airs — toujours gentils — de son nouveau-né, à l'aide d'un bon œil, bien significatif et enfin, augurer de son avenir. Il est donc naturel, avant de procéder au baptême de notre pont, de nous arrêter un instant pour en décrire les lignes, en signaler les caractéristiques; de nous concerter pour lui décerner un nom "bien trouvé"; de réfléchir enfin, sur les espoirs qu'il fait naître ou s'effriter en nous. C'est ce que nous voulons faire présentement.

Le tourisme a rendu Gaspé si populaire, tant d'étrangers de passage ici ont pesté contre les ennuis que leur causait la traversée de la rivière York, on s'est dit tant de fois: "S'il y avait un pont!...". Si on peut venir à avoir un pont!... qu'il sera sans doute agréable à un grand nombre de faire connaissance avec

système d'alarme et quelques caractéristiques particulières.

La Compagnie Dufresne a inauguré, avec le pont de Gaspé, un nouveau système de bascules. Jusqu'ici, on avait utilisé le système des poids suspendus, comme au pont de la rivière Saint-Charles, à Québec. Outre que ce système comportait un danger constant, on s'en est bien aperçu à Québec, il y a quelques années, alors que le contre poids tomba — étant une invention américaine patulée, son usage ici était toujours une cause d'ennui. La Compagnie Dufresne a inventé un nouveau système, selon lequel le contre poids, de même pesant que la bascule, est fixé sous l'extrémité de la bascule, au moyen d'une armature de fer. Il entre, dans les contre poids des bascules du pont de Gaspé, deux tonnes de fer, et 62 verges de ciment, soit, 126 tonnes pesant. Des poches vides sont laissées à différents endroits, pour être plus ou moins remplies, selon que l'exige l'ajustement des deux bascules. De plus, ces bascules ne sont pas surmontées d'une charpente, comme les autres traverses; il n'y a que la garde-corps. Le deuxième pont pour lequel ce système sera utilisé est le pont de Sorel.

Le pavé des bascules est fait d'une planche créosotée recouverte d'asphalte liquide et d'une planche d'asphalte. Ce pavé est moins lourd qu'un pavé en ciment et l'entretien en est facile.

Chaque bascule est mue par un petit moteur de 2 forces, activé par un alternateur de 75 KW, fournissant un courant de 550 volts, qui fait fonctionner un moteur Sterling de 100 forces. Le système de contrôle est dit "fool proof", c'est-à-dire qu'il ne peut pas fonctionner avant que les précautions nécessaires aient été prises. Il y a trois serrures, une à chaque bout et une au centre. Les bascules ne peuvent pas remuer avant que les serrures ne soient ouvertes, car les freins fonctionnent eux-mêmes automatiquement, dès que les serrures se ferment ou s'ouvrent.

Les deux bascules peuvent être manoeuvrées ensemble; mues par leurs moteurs, elles s'ouvrent en une minute et demie. Si le pont vient à manquer, elles peuvent être actionnées à bras mais, alors, il faut une demi-heure pour l'opération.

Lorsqu'elles sont ouvertes, les têtes des bascules se trouvent à 80 pieds l'une de l'autre et à 65 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Le système d'alarme est intéressant. En deca de chaque bascule se trouve une cloche, une traverse en bois pourvue d'une lumière rouge; à l'extrémité de chaque bascule, deux lumières rouges, et, au milieu, deux vertes, auxquelles un courant de 110 volts est fourni par un transformateur de 3 KW. Si un bateau s'approche, la cloche sonne, les traverses s'abaissent; en nuit, les lumières rouges s'allument. Lorsque les bascules sont levées, les vertes s'allument à leur tour. L'inverse se produit lorsque le bateau est passé et que les bascules sont refermées.

Sur le fer, on pose d'abord une couche de peinture rouge, puis une couche de gris foncé et enfin, du gris pâle, qui sera la couleur définitive du pont.

Si l'on excepte la perte de deux piliers et d'une bascule frappée par un bateau, tous accidents dus à des courants sous-marins contre lesquels on n'était pas prévenu, il faut dire que les travaux ont été conduits rondement et avec habileté.

Voilà pour les détails de construction. Il faudra maintenant trouver quel nom donner au nouveau pont.

Piéton GASPESIE

Musique et comédie

Fernando Germant. — L'organiste officiel de l'orchestre Auguste, de Rome, qui a donné de nombreux récitals en Europe et en Amérique, donnera un concert à Montréal en octobre prochain.

Marcel Hubert revient en Amérique. — Le brillant violoncelliste français qui a déjà donné une série d'auditions dans la province de Québec, donnera des concerts dans la province, en novembre, en compagnie de la pianiste canadienne Hortense Lord.

Réve de Valse. — Parmi les vedettes locales qui chanteront les premiers rôles de Réve de Valse, l'opérette d'Oscar Strauss, avec laquelle la Société canadienne d'opérette ouvrira sa saison le 19 septembre, on His Majesty's, mentionnons MM. Lionel Daunais, Chs Goulet et M. Gaston Saint-Jacques, ainsi que Mmes Geneviève Davis-Lebel et Irène Trudeau-Provost.

La Corvée. — Les veillées du bon vieux temps, direction Conrad Gauthier, représenteront un acte du terroir, avec folklore, le 3 octobre, au Monument National.

Les Anciens du Gesù. — M. Pacifique Plante reste directeur de la section dramatique de cette association qui donnera des représentations encore cette année au collège Sainte-Marie. Pièce d'ouverture: Le Sauvage, de Tristan Bernard.

Ecole Alfred Cortot. — Réouverture la semaine prochaine; audition à la fin de septembre. Direction: Yvonne Hubert.

Le fiancé malgré lui. La Société dramatique paroissiale, présidée L.-P. Hébert, offrira cette le 27 septembre, à la Palestre nationale. Cette association offrira durant sa prochaine saison des pièces mixtes et des pièces pour hommes seuls. Téléphone: Frontenac 3114.

Au Studio Brunet. — Inauguration d'une seconde série de conférences sur la musique et les musiciens, le 3 octobre.

NOUS ACHETONS tous genres de PAPIERS DE REBUT

APPELÉ KANDER PAPER STOCK CO. Ltd 300, rue McCORD, Montréal, Qué. Téléphone: WILKIN 6177

Une oeuvre trop peu connue

(Suite de la 1ère page)

ligieuses, 50 employés, 2 aumôniers, 2 médecins résidents, dépendant sans compter leur science, leur énergie, le meilleur d'eux-mêmes. Ils n'ont tous qu'un but: le relèvement physique, moral et mental des anormaux. Former le sens moral, redresser le caractère, infuser la notion, la pratique du travail, réadapter au milieu social, inculquer le goût des efforts communs. On a parlé de miracles. L'Ecole ne peut cependant pas faire des redressements impossibles. Ainsi, chez les tarés héréditaires, le travail est plus délicat, plus difficile et rencontre, du fait des causes organiques, des échecs plus nombreux. Mais que de miracles dans les cas d'éducation vicieuse ou d'anormalité psychique! La rééducation se produit lente, mais certaine. L'observation constante, les principes insufflés à l'esprit, la patience, la force tout empreinte de douceur, l'énergie finissent par donner à l'élève une éducation nouvelle. On supplée à ce que les parents auraient dû communiquer à leurs petits dès l'âge de deux ou trois ans. Ah! si les parents se rappelaient le mot de Napoléon que l'éducation de leurs enfants commence vingt ans avant le mariage!

Pouvant ses miracles, l'Ecole La Jemmerais, par l'orientation professionnelle, supprime l'occasion des vies faînantes et dangereuses. Chaque enfant, selon ses aptitudes, pourra se caser, grâce à ses connaissances manuelles, dans un métier qui lui conviendra. Et les maîtres n'ont que l'embarras du choix. Selon le chanoine Jeanjean, l'industrie moderne a créé plus de 30,000 situations diverses, dues aux divisions progressives du travail.

Qui ne voit l'oeuvre humanitaire et sociale d'une telle école?

L'enfant anormal, masse inerte dans une classe, gêne à la fois professeur et camarades. C'est un être dont on abuse et qu'on aigrit. Un candidat à la délinquance juvénile (sur 372 enfants examinés dans une seule école de réforme de la province, on a trouvé 330 anormaux) un criminel en germe bien souvent. Très nombreux les prévenus qui portent des traces d'aliénation. L'anormal est donc un être qui souffre et fait souffrir. Est-il philanthropie plus sublimée? Pourchasser et enlever un mal qui pousse des racines de plus en plus profondes.

Ouvre nécessaire et urgente, disions-nous tantôt. Aux commissions scolaires, le devoir de dépister, à l'aide des tests, les enfants débilés, de créer pour eux des classes, des écoles spéciales, de former un personnel compétent, de multiplier le nombre des hygiénistes mentaux, de faire une guerre, sans cesse active, à ce mal si déprimant pour la société. Aux gouvernements d'apporter l'aide financière sans laquelle une pareille oeuvre, si nécessaire, ne peut que vivre ou périçir.

Après avoir visité l'Ecole La Jemmerais, deux points d'interrogation se sont présentés à mon esprit. La Jemmerais n'est pas un hôpital. C'est une école, comme l'hôpital, mais les enfants ne sont pas des aliénés. Et cependant — étrange anomalie — l'Ecole La Jemmerais est sous la régie de l'administration centrale de l'hôpital québécois des aliénés!

Autre point. Parmi la population cosmopolite de La Jemmerais (toutes les nationalités et tous les cultes y sont admis), le nombre malade est de 100. C'est une école, comme l'hôpital, mais les enfants ne sont pas des aliénés. Et cependant — étrange anomalie — l'Ecole La Jemmerais est sous la régie de l'administration centrale de l'hôpital québécois des aliénés!

LE SECRÉTAIRE, Jean CASGRAIN, Montréal, ce 23 août 1932.

PETITES AFFICHES

Tarifs

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, bureaux, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — Le même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DECES, MENSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.

CARNET MONDAIN, etc. — 40.00 par insertion.

Propriétaires

POSITION DEMANDEE

CHAMBRE ET PENSION

COURS PRIVES

ANGLAIS

Propriétaires

POSITION DEMANDEE

CHAMBRE ET PENSION

COURS PRIVES

ANGLAIS

Propriétaires

POSITION DEMANDEE

CHAMBRE ET PENSION

COURS PRIVES

des rares, sinon le seul, qui se soient consacrés à cette science si noble, si humaine, et le seul de chez nous qui ait acquis une expérience vieille déjà de près de dix ans.

Alfred BERNIER, S.J.

Ouvrages théoriques de S. M. de S. M.

Témoignages d'approbation

Du R. P. C.-H. Lefebvre, S. J. Maître de Chapelle au Gesù. — Extrait de la préface.

"L'enseignement complet, à souhait mais sans surcharge, d'une matière est toujours un problème de solution délicate.

"Il faut donc faire bon accueil à tout ouvrage qui marque une étape dans la pédagogie.

"Telle est bien, croyons-nous, la Théorie Musicale qui se présente actuellement.

"C'est avec une très légitime fierté que les intéressés accueilleront cet ouvrage "du terroir" qui témoigne d'une grande science et conscience musicale et artistique."

C.-H. LEFEBVRE, S. J.

De M. Arthur Letondal, D. M. Professeur de piano au Conservatoire National et Organiste à la Basilique de Montréal.

Extrait d'une lettre.

"J'ai parcouru avec beaucoup de plaisir et d'intérêt votre nouvel ouvrage "Exercices sur la Théorie Musicale".

"Cet ouvrage, comme ses devanciers, est appelé à rendre de grands services. Il gravera dans l'esprit des élèves, par ces exercices écrits, les notions théoriques déjà apprises; il habituera à la critique importante — à la calligraphie musicale."

Arthur LETONDAL.

Dépositaire général, Ed. Archambault Eng., 500 Ste-Catherine est, Montréal.

"Avec ma vie"

Poèmes par Lucien RAINIER, Couronné par l'Académie Française

Les Saisons mystiques — Les Strées et Médailles — Le Chantier au bord du Rêve

Un beau volume 6 x 8, sur papier fort. Service de librairie du "Devoir". \$1.00 l'unité.

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal

Soumissions de prix demandées pour les travaux de construction de l'école St-Pascal Baylon, garçons et filles, Chemin Côte des Neiges, paroisse St-Pascal Baylon, district ouest.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal recevra jusqu'à trois heures (3 hrs) mardi, le 13 septembre 1932, des soumissions de prix pour les travaux de construction de l'école St-Pascal Baylon, garçons et filles, Chemin Côte des Neiges, paroisse St-Pascal Baylon, district administratif ouest; ces soumissions devant être adressées au Président général, 117 ouest, rue Ste-Catherine, et devant porter en sus de l'adresse les mots "Soumission, école St-Pascal Baylon".

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque personnel du soumissionnaire au montant de DIX MILLE DOLLARS (\$10,000.00), certifié par une banque canadienne à charte, payable à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Toute soumission non accompagnée d'un tel chèque ou qui ne sera pas faite suivant les formalités prescrites par la Commission et fournies par l'architecte ne sera pas considérée.

Les travaux de construction doivent être entièrement terminés le ou avant le quinze mai mil neuf cent trente-trois (15 mai 1933).

Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis pour ces travaux et s'en procurer des copies en s'adressant au bureau de l'architecte, Monsieur Henri Talbot-Gouin, 10 ouest, rue St-Jacques (Tél. Harbord 6644), à partir de samedi, le 3 septembre 1932.

Chaque soumissionnaire s'engage à accepter la plus basse soumission acceptée par la Commission.

LE SECRÉTAIRE, Jean CASGRAIN, Montréal, ce 23 août 1932.

PETITES AFFICHES

Tarifs

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, bureaux, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — Le même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DECES, MENSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.

CARNET MONDAIN, etc. — 40.00 par insertion.

Propriétaires

POSITION DEMANDEE

CHAMBRE ET PENSION

COURS PRIVES

ANGLAIS

Propriétaires

POSITION DEMANDEE

CHAMBRE ET PENSION

COURS PRIVES

ANGLAIS

Propriétaires

POSITION DEMANDEE

CHAMBRE ET PENSION

COURS PRIVES

ANGLAIS

Propriétaires

POSITION DEMANDEE

AREX
CONTRE LE
RHUMATISME
Au lieu de jurer contre la goutte, jurez par Arex

Le composé Arex est le fruit des recherches du Dr Weil. Quand la goutte vous tenaille, recourez à Arex. Ce composé soulage la douleur et aide la nature à se débarrasser de cette maladie si douloureuse.

Arex est reconnu efficace dans le traitement du rhumatisme, de la réiaticque, de la grippe, de la migraine et de l'insomnie.

\$1.00 — Dans toutes les pharmacies.

THE AREX COMPANY

KRUGER PAPER CO. LTD
MONTREAL, QUE
Papier à journal et d'emballage
480 rue McGill
Tél.: MAR. 3538

"Nord-Sud", de Léo-Paul Desrosiers
EST EN VENTE AU DEVOIR, A \$1.00 L'EXEMPLAIRE
Faites-vous un devoir d'avoir dans votre bibliothèque ce beau roman canadien que la critique accueille avec des louanges unanimes.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS
H. Labrecque, I.C. G. Papineau, I.C. et arpenteur. M. Cailloux, I.C.

Les Ingénieurs Associés
LIMITES
INGENIEUR'S CONSEILS
Béton armé — Arpentage — Expertise
EDIFICE THIEMIS
MONTREAL
10, St-Jacques ouest — Harbord 2886

Raymond Beausoleil, I.C.
Spécialité: COMBUSTION
CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS
HOPITAUX — CONCIERGERIES
Immeuble Dominion Square
1010 Ste-Catherine ouest — PL. 9131
CHAMBRE 740

AVOCATS
BERTRAND, GUERIN, GOUDEAU & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. Exch. 278 ouest, rue St-Jacques
Substitut Senior du Procureur Général
C.-E. Guérin, C.R. M. Goudreau, C.R.
Antonio Garneau, H. N. Garneau, Marcel Pigeon.

Slain & Pinard
AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 22 — LANC. 2148
84, rue Notre-Dame ouest — Montréal

AVOCATS
Aldéric Blain, L.L.L. L. Roger Pinard, L.L.L. L.

AVOCATS
Jacques Cartier, L.L.L. L. Tél. LAN. 7209
Jean-Victor Cartier, L.L.L. L.
L.-J. Barcelo, L.L.L. L.
J.-Eugène Rivard, L.L.L. L.
CARTIER, BARCELO & RIVARD
AVOCATS
Chambre 928, "Tramways Bldg"
159 ouest, rue Craig — Montréal

MAURICE DUPRE, L.L.L., C.R., M.P.
Soliciteur Général
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Gagnon & Meighen
Immeuble MOHIN
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphones: 2-0212 et 2-0213
QUEBEC

Gérard Raymond
AVOCAT
Suite 725, Insurance Exchange Building
276 ouest, rue Saint-Jacques
Harbord 2113 et 2114

F.-Eugène Therrien
AVOCAT
EDIFICE METROPOL
4 Notre-Dame est
Tél. HA. 0293
Suite 505
1-12-32

REMBOURSEUR — MATELASSIER
Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Révisés gratuits sur demande.
5043-47 ST-DENIS :: MONTREAL
Tél. BE. 5351

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

PHARMACIES
Assortiment — Qualité — Service
Nécess. Prix Réduits
PHARMACIES
WILBROD PAQUIN
4500 Papineau 1260 Mont-Royal
Coin Mont-Royal Coin Delaroché
AMH 2123 CH 2191

Page des Petits Traits de Plume

Les nôtres et ceux des autres



PRECISE COMME LE SOLEIL

LA LUNETTE

TAIT-FAVREAU

marque l'heureuse renaissance

d'une Vision Parfaite
et cela?toujours à la portée de
toutes les bourses.

TAIT-FAVREAU Ltée

Opticiens-Optométristes

265 STE-CATHERINE Est

Tél. LA. 6703

Succursale:

6890 RUE SAINT-HUBERT

Tél. DO. 8355

Samedi, 3 septembre 1932

Anecdote médicale

Extrait de la correspondance de Grimm (février 1787):

— Nous avons perdu un médecin appelé M. Renard; c'était l'Esculape du Marais. Une de ses dévotions était un jour que c'était le premier médecin de Paris. Un mauvais plaisant ajouta: "En entrant par la porte Saint-Antoine", parce que M. Renard logeait tout auprès. Ce M. Renard, trouvant un jour auprès d'une de ses malades un vieil abbé qui jouait tranquillement au piquet, il l'envisa et lui dit: "Que faites-vous là, Monsieur l'abbé? Allez-vous-en chez vous, faites-vous saigner; vous n'avez pas un instant à perdre". L'abbé, effrayé au dernier point, reste immobile. On le transporte chez lui; M. Renard le saigne trois ou quatre fois de suite, lui fait prendre de l'émétique, et le trouve aussi mal qu'auparavant. Le troisième jour, on appelle le frère du malade, qui était à la campagne. Il arrive en hâte: on lui dit que son frère se meurt; il veut savoir de quelle maladie; M. Renard lui dit que son

frère, sans s'en apercevoir, avait eu une forte attaque d'apoplexie, mais qu'il l'avait heureusement découverte en lui voyant la bouche tout de travers, et qu'il l'avait secouru en conséquence. "Eh, Monsieur, lui dit cet homme, il y a plus de soixante ans que mon frère a la bouche de travers. — Eh! que ne le disiez-vous!" répondit le frère en s'en allant, sans attendre l'effet de l'émétique qu'il venait d'administrer.

La semaine du médecin

Lundi, je verrai le malade; Vous irez le saigner mardi; Vous prescrirez la limonade; Vous le purgerez mercredi; Jeudi, je ferai ma visite; Vendredi soir, il testera Et, si la cure marche vite, Samedi matin, il mourra, Et, dimanche, on l'exposera...

La logique de Gavroche

Dans une assemblée d'électeurs et... d'électrices, un monsieur bien mis allume un cigare. — Vous devriez au moins demander à ces dames si la fumée ne

les incommodait pas, lui dit un gamin, la pipe à la bouche. — Et vous, mon garçon, répond une dame, est-ce que vous nous l'avez demandé?

— Oh! moi, c'est autre chose: moi, je suis mal élevé!

Une histoire normande

Ce sont deux bons maquignons normands, dans la plus pure tradition: deux colosses, hauts en couleur, de verbe sonore, et qui ne font point fi d'un petit verre de calvados, ah! mais non! Attablés à la terrasse de l'Hôtel du Lion d'Or, à Corneville, ils bavardent, à grand renfort de coups de poings sur la table.

Et l'on peut entendre:

— Je croyais que tu descendais à Soleil Royal?

— Oui, autrefois, mais plus depuis l'hiver dernier.

— Et pourquoi donc?

— Croisais-tu que l'hiver dernier, quand il faisait si froid, tu t'en souviens bien, que la rivière était gelée, et si fort que les chars pouvaient passer dessus sans fender la glace, l'hiver dernier, à la foire aux pores de décembre, croisais-tu que, en rentrant dans mon lit au Soleil, je m'aperçois qu'ils m'ont fourré une bouteille dans mes draps! Riche idée! rudement riche idée, que je me fais! rien de tel qu'un bon petit coup pour vous réchauffer les membres et vous gaillardir un homme! et je débouche la bouteille: croisais-tu qu'ils n'y avaient mis que de l'eau chaude!

NOUVELLE LIVRAISON
d'Imperméables

Très légère pesanture

Marque anglaise

MANDELBERG

GRIS — BRUN — DRAB

Valeur exceptionnelle à

\$7.50

Chez

S.A. de LORIMIER

51 Notre-Dame ouest

Etabli en 1859

Voisin de l'immeuble Aldred à la Place d'Armes.

Accordez votre confiance à la maison

J.-A. DÉSAY,

Limitée

Importateurs directs de

THÉ et CAFE

et manufacturiers de

CONFITURES

Vous avez la qualité, la

quantité et les prix modérés.

1459 Ave. Desorimier, Montréal

FR. 2147-2148.

PARIS en fête!

LES GRANDES EAUX A VERSAILLES

Ouverture du Salon de

l'automobile avec illumination

de tout Paris

Visites de LONDRES, OSTENDE,

BRUXELLES, LISIEUX

Tour de 26 jours \$198.00

Départ: 17 septembre

Le voyage sera sous la direction de

M. F.-D. Baril.

Voyages Hone

660 Ste-Catherine ouest, Montréal

HARBOUR 3284

Qui doit commencer?

Me Aquinaine, qui est en train de plaider, s'aperçoit soudain qu'un des juges somnolent. Et comme il est aussi vaniteux et aussi grincheux que peu éloquent, il s'arrête:

— Monsieur le président, dit-il, j'attendrai pour plaider que monsieur le conseiller ait fini de dormir.

Le président, alors, d'un ton paternel:

— C'est que lui, il attend peut-être, pour avoir fini de dormir, que vous ayez fini de plaider.

Un moindre mal

Dans une église où les hommes étaient placés d'un côté et les femmes de l'autre, un prédicateur entendit babiller un auditeur; et comme ce bruit l'importunait, il s'en plaignit à l'assemblée. Une femme se leva alors et, croyant venger son sexe, dit:

— Au moins, mon Père, ce n'est pas de notre côté.

— Tant mieux, ma bonne, tant mieux, lui répond le religieux, cela finira plus tôt.

Militaria

Berlureau fils fait son service militaire. Hier soir, voulant aller prendre l'air, il se présente au sergent de garde.

— Allez vous mettre en tenue, dit celui-ci, vous avez une épaulette qui n'est pas pareille à l'autre.

— Tiens, questionna Berlureau, laquelle donc?

— Oh! papa!... l'eau qui est dans l'hôpital!

L'opinion de M. Prud'homme

M. Prud'homme a mené son fils voir les inondations. Arrivé près de la passerelle de l'Hôtel-Dieu, l'adolescent s'écrie:

— Oh! papa!... l'eau qui est dans l'hôpital!

Et M. Prud'homme de répondre:

— Voilà, mon fils, où mènent les débordements!

Le vendredi

Quelqu'un se plaignait d'avoir perdu un procès parce que la sentence avait été rendue un vendredi.

— Mais, lui dit-on, votre adversaire ne doit pas être de votre avis, puisqu'il a gagné...

SIVEL



Des Sources
Lithinés de Gustin
... rafraîchissantes, pétillantes... est celle que vous pouvez faire jaillir instantanément sur votre table en faisant dissoudre dans un litre d'eau potable le contenu d'un paquet de "Lithinés de Gustin". L'efficacité de l'eau de régime, alcaline lithinée, ainsi obtenue est due à la perfection et à l'extrême pureté des produits entrant dans la composition des Lithinés Gustin qui constituent une préparation savamment dosée, idéale pour se préserver et se soigner de toutes les affections des
REINS — VESSIE — FOIE — ESTOMAC — INTESTIN.
12 paquets par boîte font 12 bouteilles d'un litre. "Produit de France" — 45c franco par poste — moins d'un sou le verre.
En vente chez votre pharmacien.
La Cie Canadienne des Agences Modernes
455, Ontario Est — Montréal

LE "DEVOIR"
compte sur vous...

VOUS avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOUS mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers en art typographique. Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

LE "DEVOIR"

430, rue Notre-Dame Est — Tél. HARBOUR 1241



L'usage quotidien d'un pot

de Yogourt assure la désin-

fection permanente de l'appareil digestif.

Le Yogourt vous fera l'estomac propre, l'intestin libre, le sang pur.

10 sous le pot

3 pour 25 sous

Livraison à domicile.

J. DELISLE

916 Duluth E. — AM. 0434

Le ménage à une préférence

marquée pour

LAVO

l'eau de Javelle sans pareille pour

lavage de

Linge — Bains — Eviers

— ustensiles de cuisine.

LAVO (retenez bien le nom) est

aussi un désinfectant parfait.

Voir votre épicer

ou appeler AM. 1942.

En garde contre tout substitut.



Propriétaire du "New System Cleaning Service, Enrs."

REPARATIONS ET PRESSAGE — SERVICE DE 24 HEURES

823 rue Dorchester Est — Montréal

NOUVEAU BAS PRIX:

NETTOYAGE FRANÇAIS

Robe 1.50

Manteau 1.50

Costume 1.50

Completo 1.50

Par-dessus 1.50

Robe de chambre 1.50

PRESSAGE

Costume 50

Completo 50

Par-dessus 50

Pantalon 25c

Après les vacances...!

De retour à vos foyers...

Où aller pour vos achats de

Peinture et

Papier-Tenture

l'endroit tout indiqué

c'est bien chez

J.C. Lacasse

Ferrerrie générale

1337 Mont-Royal Est

Tél. FA. 1614

Des célèbres sources

de St-Justin.

Eau Pasqy

Pour le traitement des voies di-

gestives — Gastrite — Rhumatis-

mes — Goutte — Reins, etc.

— RIEN DE MEILLEUR —

L'eau de table

très recommandée.

EN VENTE PARTOUT

ou appelez

CLairval

7170

Ed. MENARD, propriétaire

4255, rue N.-D. est, Montréal

PARFUM

TULIPE-NOIRE

Chénard - Paris

CAPTIVANT...

Un parfum de

luxe

le choix des

élégantes.

Poudre,

60c et 1.00

Avec parfum

gratis.

Lotion, 1.50 — Parfum, l'once, 2.50

EXIGEZ CHENARD

En vente partout ou franco par la

poste sur réception du montant

spécifié.

Dépositaire: CHENARD

857 St-Maurice, Montréal 88-8.D.

Aux hommes d'affaires

Tout le monde sait que nous ne pouvons compter que sur nos revenus propres et sur la bienveillance de nos amis. — Ni clan financier, ni groupe politique ne nous offrira le moindre coup de main. Et chacun sait aussi que ce coup de main, fût-il offert, nous ne l'accepterions pas.

COMMENT NOUS AIDER

En nous donnant les annonces dont vous pouvez disposer, en incitant les autres à en faire autant.

Payez moins cher pour votre

BEURRE

Il suffit pour cela d'aller le cher-

cher vous-même chez Tousignant.

Frères, les plus grands détaillants

à Montréal, de beurre, fromage,

œufs et autres provisions.

CETTE SEMAINE

22c la livre

PREMIERE QUALITE

TOUSIGNANT

Frères, Limitée

9 — MAGASINS — 9

Commodément situés

6312 ST-HUBERT

5167 rue Clarke

2929 rue Masson

1584 Ste-Catherine Est

2034 Mont-Royal Est

1148 Mont-Royal Est

1587 rue Ontario Est

2309 rue Ontario Est

3539 rue Ontario Est

VENEZ A

L'Aliglon Limitée

420

St-Cath-

arine E.

Le salon de coiffure par excellence

Pour vos PERMANENTS et coiffures

faits par des experts

Attention! 3 opérations

pour \$1.00 au choix

Shampooing — Ondulation eau —

Marcel — Manicure — Massage —

Coupe de cheveux — Traitement de

souches — De 9 h. à midi, vendredi

et samedi exceptés.

Nous appliquons la fameuse

teinture pour cheveux

IXOL

REPARATIONS
de RADIO

PAYETTE & Co

LIMITÉE

910 BLEURY MONTREAL

LA 8979 — LA 2108

VIGNETTES

Pour Revues — Journaux

Annonces — Pancartes

Circulaires — Etiquettes

Catalogues

La Photogravure

Nationale Ltée

Paul Lalonde, président.

59, rue Ste-Catherine O.

MONTREAL

Téléphone:

MARquette 4549

Dans
des
milliers

de demeures, l'annon-

ce dans les journaux

est le guide quotidien

sûr de l'acheteur éco-

nome.

LISEZ donc les annon-

ces de votre journal,

vous achèterez alors

avec la certitude de

faire des économies.

Le "Devoir"

L'organe de ceux qui

achètent bien et bon.

Léon-A. Hurtubise C.P.A.

Comptable public licencié

60 St-Jacques ouest

MONTREAL

Téléphone: HARBOUR 5065

Où l'on s'habille

bien—

Ernest Meunier

Le Tailleur Fashionable

994, rue Rachel (E.)

Téléphones: FR. 9343-9850

COMMERCE ET FINANCE

Le marché de Montréal

SAMEDI, LE 3 SEPTEMBRE

Cours fournis pour les farines par la maison Elzeberg, Lugeon, Lée, 206, édifice du Board of Trade; pour les produits de la ferme: le beurre et le fromage, par Gunn Langlois et Cie, rue St-Vincent; pour le poisson, par Hanton et Cie; pour les viandes, par Noé Bourassa, limitée, 45, marché Bonsecours.

N. B. — Les prix que nous publions sont les prix de gros excepté pour le poisson, les volailles et les viandes dont nous donnons les prix de détail.

FARINE ET ENGRAIS

Au détail de deux sacs:

1ère patente, Manitoba	4.50
2e patente, Manitoba	3.90
Forêt à boulanger, le baril	3.70
Gru blanc	25.00
Gru rouge, la tonne	20.00
Son	18.00
Mais africain	58

BEURRE ET FROMAGE

Prix fournis par la maison Gunn, Langlois:

Beurre:	
De ferme	16
De crémère	23
De crémère, en bloc	24

Fromage:

Québec, doux, meule de 20 lbs	11
Can. fort, meule de 20 lbs	11 1/2
Can. fort, meule de 10 lbs	18
Can. fort, meule de 5 lbs	22
Oka	22
Rougefort, meule de 5 lbs	50
Camembert, doux, le baril	6.70
Gruyère suisse, la lb	47
Gruyère en boîte de 4 lbs 1-2	42

OEUF

Oeufs frais:

Spéciaux	34
Frais extra	32
Frais premiers	25
Frais seconds	18

SAINDOUX

En bloc d'une livre	10 1/2
En eau	10 1/2
Saindoux composé:	
En tôle	09 1/2
En eau	10

MIEL

Blanc, chaud, de 5 lbs, la lb	9 1-2
Brun, de 5 lbs, la lb	07 1-2

(Prix fournis par P. Poulin et Cie).

VOLAILLES

Dindes, 6 à 10 lbs	28
Dindes, 10 lbs et plus	28
Poules, 3 à 4 1-2 lbs	18
Poules, 4 à 4 1-2 lbs	20
Poules, 5 à 4 1-2 lbs	24
Poulets, 4 à 4 1-2 lbs	23
Poulets, 5 à 4 1-2 lbs	28
Poulets, 6 lbs et plus	28
Broilers (paires)	1.00
Incubateurs (pr)	1.00
Canards du Lac Brome	32
Canards de lait	18
Pigeons (pr)	60
Caillies S. A. (pr)	1.25
Perdrix Grep Field (pr)	1.75
Pluviers Ang. (pr)	1.10
Pintades jeunes (pr)	2.50
Scotch Grouse (pr)	3.00

POISSON

Doré frais	16
Aiglefin frais	06
Morue fraîche	07
Filet d'aiglefin fumé	13
Pile	09
Crevettes	35
Brochet frais	10
Filet de brochet	17
Maquereau frais	07
Filets frais	14
Saumon de Gaspe	22
Poissons sars, barils de 200 livres:	
Sardines de Québec, le baril	\$7.50
Hareng Labrador, 1/2 bar	\$4.50
Hareng Labrador, baril	9.00
Hareng Ecosse, 1/2 baril	12.00
Autres Boutouches	8.00

VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, limitée, fabricants des produits La Belle Ferrière.

ALBERT DUMAS

Photographe

Nous informons que, pour accommoder ses clients, son STUDIO sera ouvert à partir de septembre deux soirs par semaine, le vendredi et le samedi, de 7 à 10 p. m. — 306 Est, rue Saint-Catherine, près rue Saint-Denis. — Téléphonez à Lancaster 5478.

J.-Paul BENOIST, C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles
467, rue St-François-Xavier — CH. 203
241, Marquette 5339

BIENS ADMINISTRES \$10 866 563 00

JUDICIEUSEMENT CHOISIR VOS PLACEMENTS
REGLER LA DISTRIBUTION DE VOS BIENS

deux moyens pour réduire, très souvent, les droits de successions. — Se renseigner ne coûte rien: savoir enrichit beaucoup. — Notre expérience est à vous.

Société Nationale de Fiducie

55, S.-Jacques O. Montréal - HARBOR 2185

Enquêtes économiques

La Caisse Nationale d'Economie

Epargner pendant vingt ans pour être rentier le reste de sa vie — Oeuvre de pionnier au Canada qui a pris des proportions considérables

Etre rentier!

Vision de doux far niente peut-être pour ceux qui ne dédaignent pas le moindre effort; mais surtout vision de liberté, d'indépendance, de joie de vivre, parce qu'il est alors possible de regarder l'avenir sans crainte puisqu'il est maintenant assis sur une base matérielle solide.

Cette indépendance financière que nous désirons tous ne s'acquiert pas sans quelques sacrifices constants et répétés, car elle exige une accumulation de biens qui ne peut être faite sans épargner. Or épargner veut dire — nous le savons tous — astreindre à ne pas dépenser inutilement une partie au moins de nos revenus. C'est une vertu, négative sans doute, mais qui est d'autant plus difficile à pratiquer que tout nous induit à dépenser.

Pour parvenir le plus facilement à épargner, il faut en quelque sorte créer des obligations en visant certains buts bien déterminés.

Le premier sera sans doute de pouvoir disposer d'un montant dans lequel nous pourrions puiser en cas d'extrême nécessité. Les épargnes déposées dans une banque sont naturellement celles que nous pouvons réaliser le plus facilement et en tout temps. Cette trop grande facilité, indubitablement nécessaire pour parer aux éventualités les plus pressées, n'est pas sans danger puisque nous pouvons quand même nous laisser induire à dépenser pour des raisons futiles, surtout si le montant ainsi accumulé dépasse quelque peu le minimum que nous avions prévu.

Il s'agit alors de préparer l'avenir. On voudra porter une police d'assurance, soit pour constituer un montant déterminé à une date fixée, soit pour assurer l'avenir des siens, soit pour nous protéger en cas de maladie, ou les trois à la fois.

Ce sont là des buts que nous devons vouloir atteindre parce qu'ils sont nécessaires. Mais ils n'assurent ni notre complète indépendance, ni celle de nos nôtres, parce qu'ils ne sont pas sans danger à un certain moment. Nous savons tous en effet qu'une fortune durement accumulée peut être perdue ou emportée en peu de temps. Aussi, sans dédaigner ces moyens, nous ne pouvons guère y limiter notre effort, si nous voulons vraiment assurer notre indépendance future et celle de nos nôtres. Le seul moyen possible d'y arriver le plus facilement, avec le minimum de sacrifices et avec une sécurité absolue, c'est de se constituer des rentes.

Chacun peut naturellement se constituer des rentes sans le secours de personne, surtout celui qui a quelque fortune. Il s'agit simplement de placer ses épargnes sur des titres qui offrent toute la sécurité possible. Mais le rendement de ses épargnes sera nécessairement bas, tant qu'on n'aura pas un montant suffisant pour acheter un titre, soit au moins une centaine de dollars. Et toujours on risque ainsi de se laisser induire à réaliser pour une raison quelconque, peut-être bonne immédiatement, mais qui n'en mettra pas moins en danger l'accomplissement du but essentiel.

C'est ici qu'intervient la Caisse Nationale d'Economie. Non seulement elle assure un rendement moyen maximum en même temps que toute la sécurité possible, mais elle protège en plus nos épargnes contre nos propres atteintes.

La Caisse Nationale d'Economie est une institution d'épargne essentiellement à base mutuelle.

Le principe de son fonctionnement est simple: chaque membre verse tous les ans un montant déterminé en vue de former un capital collectif, inaliénable. Ce montant est placé sur des titres choisis et les revenus réalisés chaque année sont distribués entre les membres qui ont vingt ans de présence dans la société. Ces membres se partagent les revenus annuels continuellement et chacun y a droit jusqu'à sa mort.

Ainsi, la personne qui s'est astreinte à économiser un montant déterminé chaque année pour le verser à la Caisse Nationale d'Economie devient, après vingt ans, rentier pour le reste de ses jours.

En pratique, ce principe initial a été étendu de manière à couvrir divers cas. Par exemple, une personne peut souscrire à un nombre indéfini de rentes, et ainsi assurer un revenu d'autant plus considérable qu'elle aura plus épargné. Chacun reçoit donc en proportion de l'effort accompli.

Au début, soit lorsqu'elle fut fondée en 1899 par la Société Saint-Jean-Baptiste, la Caisse Nationale d'Economie n'était que des certificats individuels de rentes viagères. Plus tard, afin de protéger les héritiers des membres qui mouraient, on institua la Caisse de remboursement, qui est en quelque sorte une assurance pour le montant qui a été versé. Moyennant une légère charge additionnelle, on assure aux membres que s'ils meurent avant d'avoir retiré une seule rente, soit dans les premières

vingt années, le montant qu'ils ont versé sera remboursé à leurs héritiers. C'est là une garantie intéressante, surtout pour les personnes qui deviennent membres à un âge quelque peu avancé.

Cette première initiative avait déjà une portée sociale considérable. Non seulement les gens prévoyants pouvaient assurer facilement leur avenir grâce à des versements échelonnés sur une période de vingt années, mais elles ne risquaient pas de tomber dans l'indigence et d'être à la charge publique.

Plus tard, on créa un certificat conjoint. Par ce certificat, trois parents, dont un seul mineur, peuvent prendre des rentes payables aux trois après vingt ans. Ainsi, avec un versement un peu plus élevé naturellement, le père, la mère et l'enfant sont assurés de devenir rentiers et cela jusqu'à leur mort. Tant que les trois vivent, les rentes souscrites sont payées aux trois successivement.

Comme l'enfant doit normalement survivre à ses parents pendant plusieurs années, un tel plan a donc pour effet d'en faire un rentier pendant la plus grande partie de sa vie, s'il devient membre alors qu'il est encore en bas âge. C'est probablement l'héritage le plus intéressant puisqu'il se continue pendant toute une vie.

Depuis, à cause du succès des certificats conjoints, et pour répondre à une demande grandissante, on a imaginé le certificat familial. Ce dernier est sur le principe du précédent, mais il s'applique à tous les membres d'une famille. Naturellement, comme il est possible que le dernier survivant de la famille vive très longtemps, le versement annuel exigé par rente est plus élevé que dans les deux autres cas.

Ainsi, alors que le certificat individuel coûte \$4.50 par rente par année, la contribution annuelle pour le certificat conjoint est de \$5.25 par rente et pour le certificat familial de \$6.30 par rente.

Comme dans le cas du certificat individuel, si tous les membres en vertu d'un certificat conjoint ou d'un certificat familial meurent avant l'expiration des vingt premières années, le montant versé est remboursé aux héritiers légaux. De plus, si l'un ou plusieurs des membres meurent, un montant proportionnel au nombre d'inscrits sur le certificat conjoint ou familial est remboursé, sans pour cela affecter le montant des rentes qui seront payables après l'écoulement des vingt années. Ainsi, si le certificat est au nom de deux personnes et qu'une meurt, le conjoint sera remboursé de la moitié des versements faits et si le certificat est au nom de trois personnes, les deux survivants seront remboursés d'un tiers du montant payé.

Enfin, caractéristique qui a son importance, c'est que survienne la mort du donateur, soit de celui qui s'est engagé à payer la contribution annuelle — généralement le père — la Caisse Nationale d'Economie continue à payer elle-même les contributions pendant un certain nombre d'années, suivant le nombre d'inscrits sur le certificat.

Il convient d'ajouter cependant que les certificats conjoints et familiaux, moyennant une légère prime additionnelle, comportent une rente payable immédiatement au décès du donateur, s'il survient avant la maturité du certificat; cette rente est temporaire et bon suivant l'âge de ce donateur, mais elle est garantie et n'affecte nullement la rente viagère.

Dernier fait à souligner, c'est qu'afin d'assurer une plus grande protection les rentes viagères sont inassaisissables.

Alors qu'elle terminait sa première année avec un total de 2,941 rentes vendues, la Caisse Nationale d'Economie a aujourd'hui un total de 188,195 rentes en vigueur. Le capital accumulé était à la fin de la première année de \$7,371. En 1914, il atteignait le million. Depuis cette époque, l'augmentation a naturellement été de beaucoup plus rapide puisque l'an dernier, soit après une période à peine plus longue, il était multiplié et formait le montant considérable de près de six millions et demi de dollars. De plus, afin de régulariser les rentes annuelles et les soustraire aux variations assez considérables qui existaient auparavant, on a formé des réserves qui dépassaient le demi-million à la fin de 1931.

C'est là le résultat en ce qui concerne l'institution elle-même. Il n'est pas moins intéressant pour les rentiers. En 1919, soit vingt années après la fondation de la Caisse Nationale d'Economie, un montant de plus de \$101,000. était versé aux porteurs de rentes. En juin dernier, c'est un montant de \$326,624. qui a été ainsi versé. Depuis 1919, la Caisse a ainsi payé à ses rentiers un montant total de plus de \$2,957,000.

Les résultats obtenus en 33 ans justifient pleinement la création d'un tel organisme. En fait, il répondait tellement à un besoin que non seulement la Société compte plus de 89,000 membres, mais l'exemple a été suivi ailleurs et même par le gouvernement fédéral qui a institué à son tour des rentes viagères.

Quant à la garantie de bonne administration, elle ne peut être meilleure que dans le cas de la Caisse Nationale d'Economie puisque cet organisme est administré par la Société Nationale de Fiducie dont le conseil est composé d'hommes en vue tels que MM. Victor Morin, Guy Vanier, J. V. Desaulniers, Charles Laurendeau, c.r., V. E. Beauré, Justin Pelletier, Aimé Parent, E. J. Brossard et le Dr Hector Cypriot.

D'autre part, les périodes de crises n'atteignent pas une institution telle que la Caisse Nationale d'Economie. Comme le déclarait M. Guy Vanier à la dernière réunion des sociétaires, "la longue existence de la Caisse Nationale d'Economie a permis de constater que les conditions économiques profitent à l'institution dans les périodes de gêne comme dans les périodes de prospérité: lorsque l'argent est abondant et bon marché, le recrutement fait des bonds inouïs et l'institution se répand en surface; lorsque les capitaux deviennent rares et dispendieux, le rendement des accumulations monte à son tour et l'institution voit quand même s'accroître ses revenus et ses réserves."

Cette constatation des administrateurs de la Caisse répond bien à toutes les exigences qu'on pourrait formuler et chacun ne peut que vouloir profiter des avantages qui lui sont offerts d'assurer son avenir contre les aléas possibles de la fortune.

Clarence HOGUE

LES VENTES D'IMMEUBLES A MONTREAL

Tableau du Montreal Real Estate Board pour la semaine			
Lots vacants		Immeubles	
Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
A Montréal	19	59	\$ 603,300
Municipalités de la banlieue	20	26	330
Total	39	85	934,140
		39	38,28
		124	972,430

Sainte-Catherine est, Jos. B. Lafontaine à Mme R. Martel, \$55,000.
917, boulevard Saint-Joseph est, Léonce April à Jos. H. Valin, \$33,000.
gas, \$34,000.
4919, 4929, boulevard Saint-Joseph est, Léonce April à Jos. H. Valin, \$33,000.

La propriété industrielle et les Canadiens français

Liste de brevets d'invention, etc., accordés à des Canadiens français durant le mois de septembre 1932. "Bureau technique" pour brevets d'invention. Monroville, N.B. BREVETS D'INVENTION A. Millette et P. Dupuis, Montréal, dispositif anticoncussionnel de fenêtres. Charles Dupuis, Montréal, nettoyeur de pare-brise. H. Guvion, Ottawa, fourneau. Alphonse L'Hérault, les Trois-Rivières, compte-vitesse. A.-C. Bourque, Vancouver, récipient pour crème glacée. E. Cloutier, Montréal, brosse. J.-E. Langlois, l'Assomption, planche à repasser. Georges Remillard, Saint-Jean, ouvre-boîte. A.-M. Martel, Parnham, avertisseur de surchauffage pour tuyaux. A.-M. Doyon, Montréal, constituants de

gasoline. Edouard Gratton, Hull, rodol de soupapes. Émile Lévesque, Saint-Marcel, mécanisme de transmission. Joseph Bolduc, Montréal, affûteur de lames de rasoirs. MARQUE DE COMMERCE. Thérèse Goulet, Montréal, mot. Omekwa, pour la vente de médicaments. DESSIN DE FABRIQUE. Roger Peladeau, Montréal, quatre formes différentes de jouets.

Les principales ventes

1550, 1552 MacKay, Wilfrid Begnoche à la Compagnie de Construction Métropolitaine Ltée, \$90,000.
4654, 4656 rue Sherbrooke ouest, Paul Asconi à Damase-P. Perrin, \$75,000.
1402, 1414, Frontenac, 2515, 2533 Mme Pierre-S. Côté à Zénon Tou-

15

